

El Tarf

15 blessés suite au dérapage d'un camion de transport de travailleurs

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7214 - MARDI 24 JUIN 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Octroi de licences d'exploitation de la 5G

**Ouverture des plis
de l'adjudication par
appel à la concurrence**

P04

Des dizaines de drones suicides
envoyés vers Israël

L'Iran répond au coup pour coup



Lire en page 03

P07

ORAN

Finales du Championnat national scolaire des sports collectifs
Le Wali installe le comité chargé de la préparation

Master Class Make-up à Oran

L'esthétique comme expression artistique

Pôle urbain «Ahmed Zabana» à Misserghine

**Vaste opération de nettoyage
et collecte de 3.300 tonnes de déchets**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

A l'issue d'une évaluation rigoureuse

L'ANPP obtient la certification de conformité à la norme «ISO 9001»



L'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) a obtenu la certification de conformité à la norme internationale "ISO 9001", à l'issue d'une évaluation rigoureuse et globale par l'Organisme algérien de certification et d'évaluation de la conformité, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. Conformément aux directives du ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, et dans le cadre du renforcement de la performance institutionnelle selon les normes internationales, "l'ANPP a récemment obtenu la certification de conformité à la norme internationale (ISO 9001:2015)", précise le communiqué. L'ANPP s'est vue attribuer cette certifica-

tion à l'issue d'une évaluation rigoureuse et globale menée par l'Organisme algérien de certification et d'évaluation de la conformité (Vera Conformité), ajoute le communiqué. Cette réalisation a été obtenue, selon la même source, grâce au soutien des cadres de l'ANPP et à la conjugaison des efforts des différentes équipes de travail, en vue d'atteindre cet "accomplissement honorable", dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan de réforme global visant à développer les compétences de l'ANPP, à ancrer une culture de l'excellence, et à améliorer la qualité des services de contrôle et de réglementation, dans le but de promouvoir la production locale de médicaments et de dispositifs médicaux.

A l'occasion du 60ème anniversaire de sa création

Le quotidien El Moudjahid lance sa plateforme multimédia



Le quotidien "El Moudjahid" a célébré, dimanche au siège du journal à Alger, le 60ème anniversaire de sa création, marquant la cérémonie par le lancement de sa plateforme numérique multimédia et la distinction de plusieurs anciens directeurs et employés. A cette occasion, M. Rafik Bensaci, premier directeur général du journal a procédé, aux côtés de l'actuel PDG, M. Brahim Takheroubt, au lancement de cette plateforme visant à renforcer la présence du journal dans le paysage médiatique numérique en Algérie. La cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire général par intérim du ministère de la Communication, M.

Debih Redouane, ainsi que de plusieurs représentants des deux chambres du Parlement. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Takheroubt a exprimé sa gratitude à la Direction générale de la Communication de la Présidence de la République pour la confiance constante et au ministre de la Communication pour son appui au journal. Il a également remercié l'ensemble des travailleurs pour leur dévouement et les efforts qu'ils ont déployés au service du journal, soulignant que le 60ème anniversaire de la création du journal représente une occasion pour raviver "une flamme, celle de la solidarité et de l'engagement".

Algérie - Iran

Attaf s'entretient avec Abbas Araghchi



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a eu, dimanche à Istanbul (Turquie), une rencontre bilatérale avec le ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran, M. Abbas Araghchi, en marge des travaux de la 51e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre a porté sur "les développements de l'agression

qui se poursuit contre la République islamique d'Iran et ses répercussions sur la paix et la sécurité au Moyen-Orient", précise le communiqué. A cette occasion, M. Attaf a "réitéré la position de l'Algérie et réaffirmé son engagement, en sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité, à œuvrer pour la consécration de l'approche politique et pacifique fondée sur les dispositions et les règles de la légalité internationale et la Charte des Nations Unies, en vue d'épargner à la région davantage de tensions et de tragédies".

Représentant le président de la République

Arkab participe au Sommet des affaires américano-africain en Angola



Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, prendra part aux travaux du 17e Sommet des affaires Etats-Unis-Afrique, qui se tiendra du 23 au 27 juin 2025 à Luanda, en République d'Angola, a indiqué dimanche un communiqué du ministère. Lors de cet événement, placé sous le thème: "Les voies de la prospérité: une vision commune du partenariat entre les Etats-Unis et l'Afrique", M. Arkab conduira une délégation importante comprenant la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, ainsi que des cadres du ministère des Affaires étrangères

et du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. Ce sommet constitue, selon le communiqué, l'une des plateformes économiques et d'investissement les plus importantes au monde, réunissant plus de 1.500 participants, dont des chefs d'Etat et de gouvernement, de hauts responsables gouvernementaux et des représentants des plus grandes entreprises américaines et africaines, ainsi que des investisseurs et des représentants d'organisations et d'institutions financières internationales, l'objectif étant de renforcer les opportunités de coopération et les partenariats public-privé dans les domaines de l'énergie, des infrastructures, des technologies, de l'agriculture, des industries manufacturières, et de l'intégration économique africaine.

LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE JOURNAL DU CITOYEN

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Des dizaines de drones suicides envoyés vers Israël

L'Iran répond au coup pour coup

Synthèse de B. L.

L'Iran continue de riposter aux attaques et aux agressions de l'entité sioniste. Après les bombardements américains des sites nucléaires iraniens et les attaques de l'aviation israélienne, l'armée iranienne a envoyé lundi des dizaines de drones suicides vers plusieurs villes sionistes, ont rapporté les médias, répondant ainsi au coup pour coup. Selon ces sources, des dizaines de drones suicides de l'armée iranienne, équipés d'ogives anti-matériel, ont été envoyés vers l'entité sioniste. Les rapports indiquent que la plupart des drones militaires lancés par l'Iran ont atteint leurs cibles. L'entité sioniste a lancé une agression militaire contre l'Iran le 13 juin en menant des frappes aériennes sur les sites nucléaires, militaires et résidentiels de l'Iran, qui ont entraîné le martyre de centaines d'Iraniens, dont de hauts commandants militaires, des scientifiques nucléaires et des citoyens ordinaires. Les forces militaires iraniennes ont immédiatement riposté et lancé des contre-attaques contre l'agresseur sioniste dans le cadre de l'opération "Promesse honnête 3". L'Algérie a réitéré, dimanche à New York, par la voix de son représentant permanent auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, son appel "ferme" à un cessez-le-feu immédiat, à la reprise des négociations, et à un engagement sincère de toutes les parties concernées à trouver une solution pacifique et négociée à la question nucléaire iranienne. Dans son allocution lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur le thème "Menaces contre la paix et la sécurité internationales", M. Bendjama a souligné que "le monde, particulièrement le Moyen-Orient, ne peut supporter une nouvelle guerre", déplorant l'escalade préoccupante de la situation dans la région, qui pourrait l'entraîner vers un scénario catastrophique. "Au moment où la communauté internationale s'est réunie et était unie pour trouver les moyens d'apaiser les tensions, la situation s'est considérablement détériorée hier, aggravée par les frappes américaines qui ont ciblé les installations nucléaires iraniennes", a-t-il dit. M. Bendjama a exprimé "la profonde préoccupation de l'Algérie et ses vifs regrets face à cette es-

calade dangereuse, qui a gravement compliqué la situation sécuritaire et exposé la région toute entière à des risques sans précédent dont les conséquences pourraient être incontrôlables", avertissant que "la remise en cause du système international de sécurité nucléaire constitue une menace grave non seulement pour la stabilité régionale, mais aussi pour la paix et la sécurité mondiale". Le diplomate algérien a estimé que "le ciblage d'installations nucléaires soumise aux garanties internationales sape considérablement l'intégrité et la crédibilité du système international de non-prolifération", soulignant à cet égard que "le cadre juridique qui garantit la sécurité des installations nucléaires est clair, global et contraignant, et que l'existence de ce système et de ce cadre juridique garantit en soi les plus hauts niveaux de sécurité, d'intégrité et de protection de ces installations". Il a rappelé à ce propos, la résolution de la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) qui stipule explicitement que "toute attaque armée ou toute menace visant des installations nucléaires à usage pacifique constitue une violation des principes de la Charte des Nations Unies, du droit international et du Statut de l'Agence". Il a ajouté, dans ce contexte, que "ces décisions demeureront en vigueur et entièrement applicables à cette situation et il ne faut en aucun cas s'attaquer aux structures nucléaires. Le respect de la légalité internationale n'est pas un choix mais un devoir contraignant dont la responsabilité incombe à tous les pays membres". L'Algérie a réaffirmé par la voix de son délégué à l'ONU, "son appel ferme à un cessez-le-feu immédiat, au retour à la table de négociation et à un engagement sincère de toutes les parties concernées à trouver une solution pacifique négociable de la question nucléaire iranienne y compris la levée des sanctions". Pour sa part, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a mis en garde dimanche contre un "cycle sans issue de représailles", après les frappes américaines contre l'Iran que l'ambassadeur iranien a qualifiées de "guerre" contre son pays sous des prétextes "absurdes". "J'ai de façon répétée condamné toute escalade militaire au Moyen-

Orient. Les populations de la région ne peuvent pas subir un nouveau cycle de destruction. Et malgré tout, nous risquons de nous engouffrer dans un cycle sans issue de représailles après représailles", a déclaré Antonio Guterres lors d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité demandée par Téhéran. Le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) Rafael Grossi s'est lui aussi inquiété du risque d'"expansion du conflit", appelant "à la retenue maximale". "Nous avons une fenêtre d'opportunité pour retourner au dialogue et à la diplomatie. Si cette fenêtre se ferme, la violence et la destruction pourraient atteindre des niveaux impensables et le régime de non-prolifération nucléaire tel que nous le connaissons pourrait s'effriter et tomber", a-t-il déclaré lors d'une intervention par vidéo devant le Conseil. Quant au directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Grossi, il a averti que le régime international de non-prolifération nucléaire pourrait s'effondrer si le dialogue et la diplomatie ne reprenaient pas, suite aux frappes américaines contre des sites nucléaires iraniens. "Le régime de non-prolifération nucléaire, qui a soutenu la sécurité internationale pendant plus d'un demi-siècle, est en jeu. Les événements dramatiques en Iran se sont encore aggravés avec les bombardements de la nuit dernière (NDLR : samedi) et l'élargissement potentiel du conflit", a déclaré M. Grossi lors d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité. "Nous disposons d'une fenêtre d'opportunité pour renouer avec le dialogue et la diplomatie. Si cette fenêtre se referme, la violence et la destruction pourraient atteindre des niveaux inimaginables, et le régime mondial de non-prolifération tel que nous le connaissons pourrait s'effondrer", a-t-il averti. La région a besoin de paix et la voie diplomatique est ouverte, a-t-il déclaré, soulignant la nécessité de revenir à la table des négociations. Concernant la destruction causée par les frappes américaines, M. Grossi a indiqué que "des structures avaient été endommagées, mais qu'il n'y avait eu aucune fuite radioactive". L'Iran a informé l'AIEA qu'il n'y avait eu aucune augmentation des niveaux de radiation hors site sur les trois sites, a déclaré M. Grossi.

L'ANIRA dénonce la recrudescence du discours médiatique trompeur contre l'Algérie et appelle à ne pas s'y laisser entrainer

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a vigoureusement dénoncé, dimanche dans un communiqué, la recrudescence du discours médiatique trompeur, "empreint de surenchère suspecte", visant à impliquer l'Algérie dans des analyses infondées, appelant les médias nationaux à ne pas se laisser entrainer par "ces campagnes de désinformation et illusions propagandistes". L'ANIRA a indiqué suivre "avec une vive inquiétude et un profond mécontentement, la montée du discours médiatique trompeur, empreint de surenchère suspecte, notamment à travers plusieurs sites électroniques". Elle a, dans ce cadre, précisé que "des données fallacieuses et des contenus trompeurs circulent

au sujet des contextes régional et international, impliquant l'Algérie dans des analyses et spéculations sans fondement, à travers un discours s'inscrivant clairement dans les outils des guerres de quatrième et cinquième génération, reposant sur des suppositions sans aucune base ni source fiable". Partant de ses prérogatives légales, l'ANIRA a vigoureusement condamné "ce type d'intimidation artificielle et malveillante", appelant à ne pas se laisser entrainer par "ces contenus tendancieux, dépourvus des normes professionnelles les plus élémentaires, qui propagent des discours menaçant la tranquillité publique et troublant l'opinion nationale à travers une propagande ciblée au service d'agendas étrangers bien connus pour instrumentali-

ser la rumeur afin de saper le moral, éroder la confiance dans les institutions de l'Etat et semer la confusion parmi les citoyens". Elle a rappelé que "ce contenu, dépourvu des règles les plus élémentaires d'investigation et de vérification, constitue une violation flagrante du décret exécutif 24-250 fixant les dispositions du cahier des charges générales imposables aux services de communication audiovisuelle, notamment l'article 5 qui stipule que le service de communication audiovisuelle est tenu de respecter plusieurs principes, dont la souveraineté nationale, l'unité nationale, l'unité du territoire national, la sécurité et la défense nationales, l'ordre public, ainsi que les intérêts économiques et la politique extérieure de l'Etat algérien".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Trump et la loi du plus fort

Si, on ne sait jamais, vous voudriez avoir une image précise et compatible sur ce qui est la politique internationale, vous devriez suivre avec intérêt les documentaires animaliers tournés en Afrique. Ces documentaires démontrent la vie et les relations entre les différents genres d'animaux de la jungle, où en résumé les forts survivent sur la chair des plus faibles. Et, c'est la raison pour laquelle l'on qualifie de loi de la jungle l'endroit où sévit la loi du plus fort. En suivant le cours des événements depuis les temps les plus reculés de l'Histoire humaine, la loi du plus fort a tout le temps été la règle principale dans les relations humaines.. Si tu n'es pas fort tu es donc foutu, tu es «out»! Regardez par exemple, quand la Russie a envahi l'Ukraine, les Usa sont vite intervenus dans le conflit en envoyant des armes sophistiquées aux ukrainiens, non seulement ça mais elle a fait un grand tapage au niveau des instances internationales.. Tandis que, quand les américains ont exécuté des frappes aériennes mortelles contre l'Iran, ni les russes non plus, les chinois n'ont pu intervenir. Tout le monde est en train de regarder tel un spectacle festif, les iraniens subir le châtiment le plus douloureux. Selon les règles instaurées par l'ordre mondial qui gère la planète, l'Iran ne fait pas partie de cette nomenclature des pays qui seraient autorisés à fabriquer le nucléaire. Mais, puisqu'elle a osé défier le système en place, elle devait, selon ces règles, subir la sanction mortelle.. L'Iran a reçu la solidarité du monde entier, elle devait donc capitaliser cette solidarité mondiale, et s'en servir de façon politiquement rationnelle, au lieu de recourir à des solutions de fuite en avant ...comme par exemple penser à fermer le détroit d'Ormuz au trafic international. Il faudra du coup rappeler qu'une bonne partie du transport de l'énergie mondiale passe obligatoirement, par ce détroit stratégique. L'énergie est le principal enjeu dans les relations internationales et l'Amérique de Trump est l'un des plus gros consommateurs d'énergie dans le monde. Il faudrait donc penser aux conséquences d'une aussi aventureuse initiative. Au contraire, cela va donner un alibi de guerre aux américains afin de justifier une autre agression. Cependant, ce round, ça ne sera pas une agression au bistouri, visant exclusivement les sites nucléaires. Cette fois l'existence de l'Etat iranien ou le régime actuel iranien qui en sera visé.

Foire internationale d'Alger Le président de la République inaugure la 56ème édition

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a inauguré, ce lundi après-midi, au Palais des expositions des Pins Maritimes la 56^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA). La 56^e FIA se tient sous le slogan : « Pour une coopération conjointe et durable », avec le Sultanat d'Oman comme invité d'honneur de cette édition. Le président de la République a entamé sa visite de la foire en s'arrêtant au pavillon du Sultanat d'Oman, invité d'honneur de cette édition, accompagné du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'armée Saïd Chanegriha, du ministre omanais du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, ainsi que de plusieurs membres du gouvernement.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Vers un pétrole à 100\$?

Undi, les marchés pétroliers ont connu un soubresaut spectaculaire, témoignant de l'hypersensibilité des prix à la moindre secousse géopolitique. Selon Reuters, les contrats sur le Brent ont atteint 81,40 \$ et ceux du WTI 78,40 \$, leur plus haut niveau depuis janvier, avant de retomber rapidement. À 09h04 GMT, le Brent s'échangeait à 77,09 \$ le baril, et le WTI à 73,87 \$. Cette flambée, suivie d'une accalmie, illustre un climat de tension incertaine. La cause ? L'intervention militaire conjointe des États-Unis et d'Israël contre les installations nucléaires iraniennes. Un geste lourd de conséquences, d'autant plus que l'Iran, troisième producteur de l'OPEP, a promis de riposter. Le président Donald Trump, dans une déclaration reprise par Reuters, a revendiqué avoir «oblitéré» les principaux sites nucléaires iraniens. Le régime iranien, qualifiant l'intervention américaine de provocation, a réaffirmé que le détroit d'Ormuz devenait désormais une cible stratégique. Ce détroit, artère vitale où transite près de 20 % du pétrole mondial, est devenu le centre des préoccupations. Pour Ole Hansen, analyste chez Saxo Bank cité par Reuters, la seule menace d'un blocage peut suffire à faire grimper les prix. Goldman Sachs, dans un rapport du 22 juin, anticipe un pic potentiel à 110 \$ si les flux via Ormuz étaient réduits de moitié pendant un mois. Pourtant, une pénurie de pétrole semble peu probable. Philippe Chalmin, expert en matières premières interrogé par franceinfo, souligne qu'environ 30 millions de barils iraniens sont actuellement en stock flottant au large de la Chine et de Singapour. «La régulation se fait par le prix, pas par la pénurie», précise-t-il. L'économie mondiale observe donc avec inquiétude l'évolution de cette crise. Dimanche soir, selon Le Point, les prix avaient bondi de 4 % à l'ouverture, après une hausse de 3 % la semaine précédente consécutive aux premières frappes israéliennes. La prime de risque géopolitique, bien que tempérée par l'absence de perturbation concrète à ce stade, reste élevée. Giovanni Staunovo, analyste chez UBS, rappelle que « les prix devraient donc rester volatils à court terme », relaye Reuters. Entre rhétorique guerrière, tension sur les routes maritimes et jeux d'équilibre diplomatiques, le pétrole redevient un baromètre implacable de l'instabilité mondiale. Les marchés, eux, retiennent leur souffle.

Campagne moisson-battage
Des résultats encourageants
enregistrés depuis le début
de l'opération

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a indiqué, dimanche dans un communiqué, avoir enregistré des résultats "encourageants" depuis le début de la campagne moisson-battage 2024-2025 d'après l'évaluation préliminaire effectuée par les équipes qui se sont déplacées dans nombre de wilayas de production céréalière. Les données recueillies ont été présentées lors d'une réunion de travail présidée par le ministre du secteur, M. Youcef Cherfa, en présence des cadres ayant effectué des sorties sur le terrain la semaine dernière, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Lors de cette réunion, les équipes de travail ont présenté des rapports détaillés sur les conditions de déroulement de la campagne moisson-battage et l'avancement de l'opération et une évaluation préliminaire de la production et du rendement à l'hectare. La campagne moisson-battage, qui a débuté à travers les différentes wilayas du pays, se déroule dans de bonnes conditions, des résultats encourageants ayant été enregistrés jusqu'à présent, a souligné le ministère, assurant que les équipes resteront mobilisées sur le terrain jusqu'à l'achèvement de l'opération.

Octroi de licences d'exploitation de la 5G

Ouverture des plis de l'adjudication
par appel à la concurrence

L'opération d'ouverture des plis de l'adjudication par appel à la concurrence pour l'octroi de trois (3) licences d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communications électroniques mobiles de cinquième génération (5G), a été lancée dimanche à Alger. L'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) a procédé à l'ouverture des plis des soumissionnaires selon l'ordre chronologique de leur dépôt, en tenant compte de l'heure et de la date de réception de chaque offre. Dans une allocution à cette occasion, le président du Conseil de l'ARPCE, Mohamed El Hadi Hannachi a indiqué que cet événement important " marque le début

d'une nouvelle ère de progrès technologique et économique en Algérie". Cette opération, précise-t-il, concerne "l'ouverture des plis dans le cadre de l'adjudication par appel à la concurrence N 01/2025 pour l'octroi de 03 licences d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communications électroniques mobiles ouvert au public de cinquième génération (5G) et la fourniture de services y afférents". Qualifiant cette étape de "cruciale dans le processus de développement du secteur des communications électroniques et dans la construction d'un avenir numérique intégré en phase avec les évolutions mondiales", M. Hannachi a souligné que la technologie 5G "constitue un pilier essentiel

pour le renforcement de la transformation numérique, le soutien à l'innovation et le développement de l'économie numérique dans notre pays". Concernant l'aspect réglementaire, il a fait savoir que "cette opération, menée conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, notamment le règlement de l'appel à la concurrence qui définit les modalités d'ouverture, d'étude et d'évaluation des offres, n'est pas une simple procédure incarnant l'engagement de l'ARPCE à garantir les plus hauts niveaux de transparence et d'intégrité, selon les critères de concurrence réelle et légitime, mais constitue un véritable départ vers un avenir numérique prometteur.

Le DG de l'AAPI reçoit le ministre du Commerce omanais

Examen des opportunités
d'investissement et de partenariat

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) Omar Rekkache a reçu, dimanche à Alger, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement du Sultanat d'Oman, Qais Bin Mohammed Al Youcef, accompagné de l'ambassadeur du Sultanat d'Oman à Alger et d'une délégation d'hommes d'affaires, avec lesquels il a examiné les opportunités d'investissement et de partenariat dans plusieurs secteurs, indique un communiqué de l'AAPI. Selon l'AAPI, la rencontre a été l'occasion de renforcer la coopération entre les deux organismes chargés de la promotion de l'investissement dans les deux pays et d'échanger les expertises en matière d'amélioration du climat des affaires et d'accompagnement des projets d'investissement dans différents secteurs économiques. Les deux parties ont également abordé les résultats de la coordination en cours entre l'AAPI et l'organisme omanais "Oman Investment Authority", dans le cadre de la mise en œuvre du memorandum d'entente signé entre les deux parties, à la suite de la visite du prési-

dent de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Sultanat d'Oman en octobre passé. Les discussions ont porté sur les voies et moyens de soutenir la coopération bilatérale en matière d'échange d'informations et d'opportunités d'investissement, et de leur concrétisation sur le terrain, compte tenu du rôle axial que joue l'AAPI, dans le dispositif de promotion de l'investissement en Algérie. Rekkache a présenté, à cette occasion, un exposé détaillé sur l'état d'avancement des intentions d'investissement exprimées par des opérateurs omanais en Algérie, dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des visites officielles échangées entre les dirigeants des deux pays. Parmi les projets d'investissement abordés figure le projet de création d'une ligne maritime de transport de marchandises entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, actuellement à l'étude, à travers une analyse de faisabilité économique, conduite par le Groupe algérien de transport maritime (Gatma), en partenariat avec le groupe omanais "Asyad Group". Il a été également question du projet d'industrie automobile, fruit d'un partenariat en-

tre le groupe "Hyundai Motors" et des investisseurs algériens, visant la production de véhicules de tourisme et utilitaires, avec des prévisions de création d'un nombre important d'emplois. Dans le secteur de la pétrochimie, les discussions ont porté sur un projet en cours de concertation entre Sonatrach et le groupe omanais " Suhail Bahwan", relatif à l'extension de l'usine d'ammoniac et d'urée à Oran, dont les aspects techniques sur les modalités de mise en œuvre sont actuellement à l'étude. Les échanges ont également porté sur un projet de fonderie d'aluminium, lancé par l'investisseur omanais Saad Al-Hajri, après finalisation de l'étude technique, en proposant l'attribution d'une assiette foncière dans la zone industrielle de Bellara (Wilaya de Jijel). Les deux parties ont également abordé le projet de création d'une flotte de pêche algéro-omanaise, proposé par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en vue de la mise en place d'une société spécialisée dans la pêche maritime, relevant d'un groupe public en partenariat avec une partie omanaise.

Oléiculture

145 producteurs primés
à la 1ère édition du concours national «OléoMed»

Quelque 145 producteurs d'huile d'olive, représentant 22 wilayas, ont été récompensés, samedi à Alger, lors de la première édition du concours national OléoMed, une initiative du groupe de réflexion en agriculture Sipsa Filaha, visant à promouvoir la qualité et la compétitivité dans la filière oléicole. Lors de la cérémonie de remise des prix, les meilleurs oléiculteurs en Algérie ont été honorés avec des médailles et des diplômes, "pour encourager la production nationale en quantité et en qualité", selon le membre du comité d'organisation, Arezki Outoudert, rappelant que plusieurs huiles algériennes ont déjà été pri-

mées à l'international, ce qui illustre la reconnaissance croissante du savoir-faire local. Le président de Sipsa Filaha, Amine Ben Semmane, a exprimé à cette occasion sa volonté de créer un Club OléoMed de l'excellence, dans l'objectif d'accompagner les producteurs vers l'exportation et leur participation à des salons internationaux. Présent à cette cérémonie, l'ancien ministre de l'Agriculture, Rachid Benaïssa, a salué les potentialités de la filière, estimant que la superficie oléicole nationale pourrait doubler pour répondre à la demande intérieure et générer un surplus exportable. Parmi les lauréats, Hakim Ali-lèche, exploitant à Djelfa, cultive 40

hectares en agriculture biologique. Son huile certifiée à l'international a déjà remporté 49 médailles internationales. De son côté, Amer Koaka, de Bou Saâda, valorise un héritage familial sur 6.500 hectares à Oualtem. Son huile Chemlal est exportée en Europe et régulièrement primée. Mustapha Saoudi, producteur à M'sila, met en avant le potentiel oléicole des Hauts Plateaux, où sa production atteint jusqu'à 35.000 litres lors des bonnes années. A Blida, Nouredine Belout, de la ferme Larbaa Olive, produit depuis 25 ans des huiles conventionnelles et bio, y compris des versions aromatisées au citron, romarin ou thym.

Prévention des feux de forêts

Acquisition de 80 drones dans les prochains jours

Plus de 80 drones seront acquis "dans les prochains jours" dans le cadre du renforcement des moyens de prévention des feux de forêts à travers le pays, a indiqué, dimanche à Skikda, le directeur général des forêts (DGF), Djamel Touahria, en marge d'une manœuvre régionale de simulation d'un incendie. Ces 80 drones, qui s'ajoutent aux 35 appareils déjà distribués dans plusieurs wilayas, "seront utilisés pour des opérations de surveillance aérienne et de détection précoce des foyers potentiels d'incendie, notamment à proximité des pistes forestières et des zones difficiles d'accès", a ajouté M. Touahria dans une déclaration à l'APS. Il a également souligné que dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les feux de forêts, la DGF a "fait ouvrir et aménager plus de 5.000 km de pistes forestières sur l'ensemble du territoire national, dans le cadre de son plan national de lutte contre les incendies de forêts pour l'année 2025". Auparavant, la Direction générale de la Protection civile a organisé un exercice régional de grande envergure simulant un feu de forêt dans la commune d'Ouled Attia (extrême-ouest de la wilaya de Skikda) dans le cadre du plan d'action annuel de ce corps constitué, afin de préparer au mieux les éventuelles opérations de lutte contre les flammes et renforcer la coordination entre les différents secteurs concernés. La manœuvre a été supervisée par le Directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlef, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Mahmoud Djamaâ, le secré-



taire général du ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la Pêche, Hamid Bensaâd, le wali de Skikda, Said Akhrouf, et les autorités civiles et militaires. Le SG du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a indiqué, dans une déclaration à la presse, que l'objectif de cette manœuvre est d'évaluer la capacité des différents intervenants à réagir rapidement, d'autant que cette manœuvre a donné lieu à l'intervention de la protection civile, de l'Armée nationale populaire, de la Sûreté et la Gendarmerie nationales. Djamaâ a souligné l'importance de tels exercices pour tester l'efficacité des moyens mis en œuvre et réaliser une harmonie entre tous les intervenants avec pour objectifs suprêmes de protéger nos forêts, et d'assurer la sécurité des citoyens et des biens publics. Pour sa part, le commandant Nassim Bernaoui, sous-directeur de l'information et de la sensibilisation à la direction générale de la protection civile, a indiqué que cet exercice "s'inscrit dans le cadre d'une série d'actions de formation et d'exercices

théoriques et pratiques visant à renforcer les capacités d'intervention et à élever le niveau de préparation face aux incendies de forêts, tout en évaluant l'efficacité de la coordination entre les intervenants, qu'il s'agisse d'actions au sol ou par voie aérienne, ce qui permet une intervention rapide et efficace". Le scénario de la manœuvre exécutée à Skikda a consisté à simuler un incendie de grande ampleur dans une zone forestière située sur les hauteurs de la commune d'Ouled Attia, et s'étendant jusqu'à la commune voisine d'El Milia (Jijel). L'exercice a donné lieu à une intervention immédiate des moyens terrestres régionaux et des moyens aériens (drones, hélicoptères et avions bombardiers d'eau de petite et de grande taille, a ajouté le commandant Bernaoui, précisant que plus de 120 véhicules d'intervention, 8 colonnes mobiles de plusieurs wilayas, la colonne de l'unité nationale de formation et d'intervention de la Protection civile, 6 hélicoptères et 5 avions de la Protection civile et de l'Armée nationale populaire ont été déployés lors de cette manœuvre.

Accident au Stade du 5 juillet

Mise en place d'une commission d'enquête sur instruction du Président de la République

Sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une commission d'enquête a été mise en place pour déterminer les circonstances de l'accident tragique survenu, samedi soir, au stade du 5 juillet et ayant fait des morts et des blessés parmi les supporters, a indiqué dimanche un communiqué des services du Premier ministre. "Suite à l'accident tragique survenu samedi soir 21 juin 2025 au stade du 5 juillet, et ayant fait des morts parmi les supporters, puisse Allah les entourer de Sa miséricorde et accorder aux blessés un prompt rétablissement, et sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une commission d'enquête a été mise en place pour déterminer les circonstances de cet accident tragique, les manquements, et les responsabilités et poursuivre les personnes impliquées", précise le communiqué, ajoutant que cette commission "soumettra son rapport dans les plus brefs délais en vue de prendre les mesures légales nécessaires pour éviter la reproduction de tels accidents tragiques". "Cette commis-

sion est composée de représentants des ministères de l'Intérieur, de la Justice, de l'Habitat et des Sports, ainsi que des services compétents relevant du Commandement de la Gendarmerie nationale, de la Direction générale de la Sûreté nationale, et de l'Organisme national de contrôle technique de la construction, en plus des dirigeants du Mouloudia club d'Alger", conclut la même source.

Une délégation ministérielle présente les condoléances aux familles des victimes

Chargée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une délégation ministérielle a présenté, dimanche, les condoléances aux familles des victimes de l'accident tragique survenu samedi au stade olympique du 5 juillet, faisant 3 morts et des blessés parmi les supporters, a indiqué un communiqué du ministère de la Jeunesse. A cet effet, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a présenté les condoléances aux familles, proches et amis des victimes

de ce douloureux accident. Il s'est rendu en compagnie du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels au domicile familial du jeune Othmane Moulay avant d'assister à son enterrement au cimetière de la cité La Montagne dans la commune de Bourouba. Accompagné du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, du Wali d'Alger et du secrétaire général du ministère des Sports, M. Hidaoui a également assisté à l'enterrement du défunt Mohamed Yacine Dahmane au cimetière d'El-Alia, avant de se rendre au domicile familial du regretté Younes Amghouzi à Oued Romane (commune d'El-Achour) pour présenter les condoléances et témoigner son soutien et sa compassion à sa famille. M. Hidaoui a affirmé à l'occasion "l'attachement des autorités supérieures du pays, en tête desquelles le Président de la République, à apporter leur soutien aux familles des victimes et à veiller à un suivi minutieux pour la prise des mesures nécessaires en vue d'une totale prise en charge de la santé et de la sécurité des blessés", conclut la même source.

Pour une alimentation saine

Saihi dévoile un plan national définissant les normes

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a révélé, dimanche à Alger, que le ministère s'attellait, en coordination avec d'autres secteurs, au lancement d'un plan national de l'alimentation définissant les normes d'une alimentation saine. Le ministre a précisé, lors d'une journée thématique sur "les mesures prises pour assurer une saison estivale saine et sûre", que la consommation de produits alimentaires industriels et les maladies qui en découlent, ont amené le ministère à lancer "une action commune, en coordination avec les ministères du Commerce, de l'Agriculture, de l'Environnement et d'autres ministères, dans le cadre d'un plan national de l'alimentation", selon l'approche "Une seule santé". Le ministère de la Santé vise à travers ce plan à "définir les normes d'une alimentation saine, en réduisant le taux de consommation de sucre, de matières grasses néfastes et de sel et en encourageant le citoyen à pratiquer une activité physique" afin "d'éviter les maladies, notamment les cancers", a expliqué M. Saihi. Dans le même sillage, le ministère de la Santé participera avec le ministère de l'Education nationale à "l'élaboration d'un programme national destiné aux élèves et aux enfants dans l'objectif de préserver leur santé", poursuit-il.

Organisation de la Omra

Délivrance des autorisations pour la nouvelle saison

Les premières autorisations relatives à l'organisation de la Omra pour la saison 1447 de l'Hégire ont été délivrées, dimanche, au siège de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) à Alger, aux représentants des agences de tourisme et de voyages, dont les dossiers ont été étudiés sur la base d'un cahier des charges définissant les normes organisationnelles et les spécifications techniques adoptées, a indiqué, ce lundi un communiqué de l'ONPO. «Dans le cadre de la politique de l'ONPO, visant à réglementer l'activité de l'organisation de la Omra selon des critères définis, et en application des instructions du Directeur général de l'ONPO, M. Abdeslam Azizou, Directeur de l'administration et des moyens, a supervisé, dimanche, au siège de l'ONPO, la remise des premières autorisations relatives à l'organisation de l'activité de la Omra pour la saison 1447 de l'Hégire», précise la même source. Les représentants des agences touristiques et de voyages, ayant déposé leurs candidatures pour l'organisation de la Omra, «ont reçu les premières autorisations, après le parachèvement de l'étude des dossiers par une commission spécialisée, sur la base d'un cahier des charges détaillant les normes organisationnelles et les spécifications techniques adoptées», selon le communiqué. Cette démarche marque le «lancement pratique de la nouvelle saison de la Omra, la direction de l'ONPO étant engagée à assurer un environnement organisationnel empreint de clarté, garantissant des services sûrs et organisés aux pèlerins», souligne la même source. L'inscription et le retrait du cahier des charges «resteront ouverts jusqu'au 12 novembre 2025», selon le communiqué qui précise que «l'annonce des agences acceptées se fera progressivement».

El Tarf

15 blessés suite au dérapage d'un camion de transport de travailleurs

Un accident de la route survenu, lundi matin, dans la wilaya d'El Tarf, a fait 15 blessés, a indiqué un communiqué de la direction générale de la Protection civile (DGPC). Selon la même source, l'accident s'est produit vers 5h00 du matin dans le quartier Sidi Rihane, relevant de la commune de Besbas, suite au renversement d'un camion destiné au transport de travailleurs. Les victimes, âgées de 17 à 44 ans, ont subi des blessures de gravité variable. Elles ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées vers l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCCEN

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

NIF : 096213019152039

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITE MINIMALES N° 120.../2025

INTITULEE : " ACQUISITION DES GROUPES ELECTROPOMPE POUR L'AEP A TRAVERS LA WILAYA DE TLEMCCEN " .

"Acquisition des Groupes Electropompe pour L'AEP à Travers la Wilaya de Tlemcen

En application des dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Direction de l'hydraulique De La Wilaya de TLEMCCEN, lance Un Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec exigence De Capacité Minimales pour:

. **Condition d'éligibilité:** Au fins de la présente soumission pour que l'offre soit éligible, le soumissionnaire doivent répondre au trois (03) critère suivant :

Premier critère :

Le terme « **Partenaire Cocontractant** » désigne une Entreprise qualifiée dans le domaine de l'hydraulique activité principale, Catégorie III (Trois) et plus en cours de validité, ayant le code AEP est obligatoire.

Deuxième critère: Avoir réalisé un projet d'AEP de même nature. Cette condition devra être obligatoirement justifiée par une attestation de bonne exécution délivrée par le un maitre d'ouvrage.

Troisième critère : le délai maximum est de 45 jours, le soumissionnaire ayant proposé un délai plus de 45) jours sera éliminé l'hors de la séance de l'ouverture des plis.

Quatrième critère : le bilan moyen des trois années 2021-2022 et 2023 sera de l'ordre sup ou égale à 10 000 000.00 da.

- Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'hydraulique de la wilaya de Tlemcen.

Les offres doivent être déposées le dernier jour du délai de préparation des offres fixé à 08 Jours, à partir de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale en deux exemplaires « Originale » et « Copie » et comportant les pièces suivantes :

➤ **Dossier de candidature :**

- ❖ L'instruction aux soumissionnaires signée et paraphée.
- ❖ La déclaration de candidature dûment renseignée.
- ❖ Le Numéro d'identification fiscal.
- ❖ Le registre de commerce.
- ❖ L'attestation CASNOS valide.
- ❖ L'attestation CNAS valide.
- ❖ L'attestation CACOBTH valide.
- ❖ L'extrait de rôle de moins de 03 mois porte mention non inscrit au fichier national des fraudeurs obligatoire.
- ❖ Extrait du casier judiciaire valide.
- ❖ Les bilans des 03 dernières années 2021, 2022 et 2023 visés par services des impôts.
- ❖ Le Certificat de qualification et classification professionnelle dans le domaine exigé copie certifiée conforme à l'originale

Toute entreprise qualifiée dans le domaine de l'hydraulique activité principale classée à la catégorie

III (Trois) et plus, en cours de validité, disposant du code AEP obligatoirement.

et pièces justificatives du matériel minimal exigé :

-PV de l'huissier ou d'un expert (récent de l'année en cours).

-Ou cartes grises + assurances valide pour matériel roulant facture pour le matériel non roulant.

❖ La liste nominative du personnel et encadrement technique avec diplôme appuyée par la déclaration de cotisation auprès de la CHASAT de l'année en cours.

❖ Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les personnes morales critère éliminatoire.

❖ La déclaration de probité.

❖ L'attestation de solvabilité bancaire.

❖ Le projet de marché rempli, paraphé et signé.

➤ **L'offre technique comporte les pièces suivantes :**

- ❖ La Déclaration à souscrire dûment renseignée.
- ❖ Le cahier des charges.
- ❖ Le délai d'exécution et planning.
- ❖ Mémoire Technique remplie et signée obligatoire le nom renseignement du montant en chiffre, en lettre et la signature dans le soumissionnaire l'offre sera rejetée..

➤ **L'offre financière comporte :**

- ❖ La lettre de soumission dûment renseignée, datée visée et signée le nom renseignement du montant en chiffre, en lettre et la signature dans le soumissionnaire l'offre sera rejetée.
- ❖ Le Bordereau des prix unitaires.
- ❖ Le détail du devis quantitatif et estimatif visée et signée.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, 1^{ère} enveloppe comportant la mention (dossier de candidature - dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre). 2^{ème} enveloppe comportant la mention (offre technique - dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre). 3^{ème} enveloppe comportant la mention (offre financière - dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre).

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention :

"Acquisition des Groupes Electropompe pour L'AEP à Travers la Wilaya de Tlemcen

À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITE MINIMALES N° 120.../2025

Les dits documents seront déposés à :

LA DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE TLEMCCEN 49, BOULEVARD MOHAMMED V TLEMCCEN.

La durée de préparation des offres est fixée à 08 Jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans les journaux.

Le dépôt des offres est fixée à partir de 08h:00 mn à 12h:00 mn

L'ouverture des plis se fera le dernier jour de préparation des offres en séance publique, journée ouvrable en présence des soumissionnaires à 14H:00 mn au siège de la Direction de l'hydraulique de la wilaya de Tlemcen.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours, à compter de la date de dépôt des offres, plus la durée de préparation des offres

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531009489 24.06.2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 11 /2025

NIF 411014000045009

DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DU PROGRAMME 2024 DU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

La Direction des Services Agricole de la Wilaya de NAAMA lance un appel d'offre avec exigence de capacités minimales pour l'Opération «Aménagement périmètre de mise en valeur de Tiloula TIOUT sur 28HA -> répartie en lots comme suit :

OPERATION : Aménagement du périmètre de mise en valeur de Tiloula TIOUT sur 28HA

LOT 01 : Ouverture de piste sur 8,50 km

LOT 02 : Ouverture de piste sur 7,50 km

Les soumissionnaires intéressés par cet avis, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction des services Agricoles rvice SARPI de la Wilaya de NAAMA

Les offres doivent étres accompagnées obligatoirement du dossier réglementaire exigé dans le cahier des charges et comportant :

Conditions d'éligibilité

Le présent avis s'adresse aux entreprises nationales, publiques ou privées, dont les capacités répondent aux critères suivants :

01-capacités professionnelles

-/ Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Quatre (04) ou plus comme activité principale ou secondaire en« Travaux public » valable le jour de l'ouverture des plis

02/ Référence professionnelles :

Avoir réalisé au moins 01 projets d'une consistance physique d'au moins 03 km (il doit s'agir de travaux de même nature aux travaux objet du ésent cahier des charges) justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par les maitres d'ouvrages et signés par les ordonnateurs

II. Capacités Financières :

Seules les entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaire moyen des trois meilleures années pondant les cinq années dernières supérieur ou égal à 20.000.000,00 DA justifié par attestation C20 + les Bilans fiscaux

LA 1^{ère} ENVELOPPE : DOSSIER DE CANDIDATURE: doit contenir :

▪ une Déclaration de candidature selon modèle ci-joint..

-Est en règle avec ses obligations fiscales et parafiscales.

-Est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan en relation avec l'objet du marché.

-Détient un Numéro d'identification fiscale pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercice en Algérie.

-une déclaration de probité. - le statut pour la société

-les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager de l'entreprise -

-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant des sous traitants.

-a/ Capacité professionnelles : certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas échéants..

-b/ Capacité financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires des trois meilleures années pendant les cinq années dernières.

-c/Capacités techniques : moyens humains et matériels et référence professionnelles.

c/ références professionnelles : les attestations de bonne exécution.

LA 2^{ème} ENVELOPPE : DOSSIER DE L'OFFRE TECHNIQUE) doit contenir :

-Déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée avec apposition de cachet..

-Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justifiant et répondant aux points suivants :

-le délai d'exécution --- les moyens humains affectés au chantier. - -- les moyens matériels affectés au projet

-N.B : l'entreprise n'ayant pas présenté ce document (mémoire techniques justificatif) sera éliminé

-Le cahier des charges, portant le cachet des soumissionnaires sur toutes les pages à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

-LA 3^{ème} ENVELOPPE : (DOSSIER DE L'OFFRE FINANCIERE) doit contenir :

-La lettre de soumission dument remplie, cachetée, signée et daté. -Le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie cachetée et signée

-Le devis quantitatif et estimatif (DQE) remplie cachetée et signée .

- Les dossiers doivent être déposés dans un délai de (15) quinze jours à compter de la date de la première aparution dans la presse écrite national et le BOMOP, à (12 h 00) :Les soumissionnaires doivent adresser leurs offres, les quelles doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière ,ces trois dossiers sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise « nom avec adresse Les trois sont mises dans une enveloppe extérieure anonyme, à l'adresse suivante

- Monsieur le Directeur des services agricoles, -Naama - Avec la mention « soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » - **APPEL D'OFFRE N° 11 /2025** -L'ouverture des plis se fera publiquement en date dule dernier jour l'appel d'offre à (14 h 00) au siège de la DSA les entreprises soumissionnaires sont invitées à y assister

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531009311 24.06.2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF: 408018000022041

Vu la loi n°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et Conformément aux dispositions des articles du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics , et des délégations des services publics , la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Sidi Bel Abbés informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales L'AAO N° 05 / 2025 relatif à : Etude , Suivi Pour La Réhabilitation Des 03 Etablissements Publics Hospitaliers Et 02 Etablissements Hospitaliers Spécialisés.

Qu'après la délibération de la commission d'évaluation en sa séance du : 17-06-2025 les marchés ont été attribués provisoirement comme suit :

Lot	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT DE L'OFFRE PROPOSE EN T.T.C	MONTANT DE L'OFFRE CORRIGE EN T.T.C	NOTE OBTENUE	DELAJ	OBS
Lot N04° : EPH SFISEF (Maternité)	GROUPEMENT GSA NIF : 16722010126012702280	1 127 999,98 DA	1 127 999,98 DA	100Pts	02 Mois	Offre moins disante

Tout soumissionnaire désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'opération de leurs offres techniques et financières peut ce rapprocher des services de la direction de la santé et de la population dans un délai de trois (03) jours, ou contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531009441 24.06.2025

Finales du Championnat national scolaire des sports collectifs Le Wali d'Oran installe le comité de wilaya chargé de la préparation

Le wali d'Oran, M. Samir Chibani, a présidé, dimanche, une réunion de coordination consacrée à l'installation du comité de wilaya en charge de la préparation des finales du Championnat national scolaire des sports collectifs, que la wilaya d'Oran accueillera du 6 au 10 juillet 2025 au niveau du village méditerranéen. Ont pris part à cette réunion : le président du Comité national du sport scolaire, le représentant du Ministre de la Jeunesse et des Sports, le président de la Fédération algérienne du sport scolaire, le Directeur de la Jeunesse et des Sports, le Directeur de l'Éducation, des représentants de la gendarmerie nationale, de la sûreté nationale, le directeur

du village méditerranéen, le directeur du complexe sportif Miloud Hadeff, et un représentant de l'administration locale. Le comité sera présidé par le Directeur de l'Éducation, avec le Directeur de la Jeunesse et des Sports comme vice-président. Il regroupe également les services de sécurité, la Protection civile, la Santé, la Culture, le Tourisme, les Transports, le Commerce, et d'autres partenaires institutionnels. À cette occasion, le wali a réaffirmé sa volonté de mobiliser tous les moyens nécessaires pour assurer la réussite de cet événement sportif majeur, en application des directives du Président de la République Monsieur Abdelmadjid Tebboune, relatives à la réorganisation du sport

scolaire et à la valorisation de l'éducation physique dans les programmes éducatifs, dans l'objectif de détecter et accompagner les talents sportifs. De son côté, le président du Comité national du sport scolaire a salué les capacités d'accueil de la wilaya d'Oran, qui dispose, selon lui, d'infrastructures modernes et exemplaires, à même d'abriter les plus grandes compétitions sportives tant nationales qu'internationales. Pour rappel, le Président de la République avait donné, lors du Conseil des ministres de septembre 2024, des instructions pour la restructuration du sport scolaire, avec le lancement du championnat national scolaire des sports collectifs dès janvier 2025.

Master Class Make-up à Oran

L'esthétique comme expression artistique

Par C. Malik

À l'hôtel Liberté d'Oran, les projecteurs n'étaient pas braqués sur une scène de gala, mais sur des visages en quête de lumière. Pendant deux jours, dimanche et lundi, la ville a accueilli une Master Class Make-up d'exception, orchestrée par l'Institut de beauté Bled Zine Oran en collaboration avec Saadi Élégance. L'événement, à mi-chemin entre formation, démonstration et célébration de l'esthétique, a réuni des professionnels de tout le pays autour d'un nom devenu incontournable : Saadi Samir. À 25 ans, ce jeune prodige de la coiffure et du maquillage, déjà salué sur la scène nationale et internationale, a partagé son savoir-faire avec la ferveur des artistes et la rigueur des passionnés. «Rendre belle ou beau, c'est un art, mais avant tout une expression. Un don, même, où il s'agit de rallier goût, professionnalisme et écoute», confie-t-il entre deux démonstrations. «Les produits ne suffisent pas. La beauté, c'est une alchimie entre tech-

nique et humanité, c'est sentir l'âme de la personne et l'aider à s'épanouir à travers son reflet». Le programme du Master Class, dense et interactif, a alterné entre théorie et pratique. Saadi y a dévoilé ses astuces les plus pointues, ses gestes signature et ses inspirations du moment. Les tendances, il les suit mais surtout les transforme. Il rappelle aussi l'exigence du métier: «Ce domaine est un challenge permanent. Il faut être à la page, suivre les mouvements, et surtout se réinventer. Les réseaux sociaux ont changé la donne, ils imposent un rythme et une créativité constante».

«Mettre en valeur nos traditions et de les adapter»

Derrière cette rencontre, une volonté affirmée : faire rayonner le savoir-faire algérien tout en valorisant les talents en devenir. Amel Ghoul, directrice de Bled Zine Oran, souligne : «Cet événement est le fruit d'un long travail de repérage, de recherche et de partenariat. Nous voulons avec la team, groupe activant dans le domai-

ne de la coiffure et de l'esthétique, œuvrant aussi à détecter les jeunes coiffeuses dans les wilayas, leur offrir des moyens modernes, et leur proposer des formations grâce à nos sponsors». Un moment fort de cette rencontre a été dédié à un hommage culturel vibrant à la Palestine. Un intermède musical, mêlant violons et percussions de tebla, a rappelé que l'art, même dans l'esthétique, peut porter un message fort. Quant aux difficultés d'accès à des produits de qualité, Saadi ne les nie pas: «Oui, les produits haut de gamme se font rares sur le marché national. Mais l'Algérie progresse. Elle est reconnue dans la région pour son savoir-faire et son innovation». Dans ce cocon éphémère où le pinceau devient plume, Oran a vu s'écrire une nouvelle page de son récit culturel. Une ville maquillée de passion, de talent et d'ambition. «Le but n'est autre que de mettre en valeur nos traditions et de les adapter aux tendances modernes», a-t-elle précisé en remerciant tous les sponsors pour leur collaboration», a précisé Amel.

Pôle urbain «Ahmed Zabana» à Misserghine

Vaste opération de nettoyage et collecte de 3.300 tonnes de déchets

Le wali a supervisé, dans la matinée de samedi 21 juin, une grande campagne de nettoyage au niveau du pôle urbain AADL «Ahmed Zabana» à Misserghine. Etaient présents à cette opération, le secrétaire général de la wilaya, la cheffe de daïra de Boutlélis et le président de l'Assemblée populaire communale de Misserghine ainsi que la Cellule de l'environnement et de la protection du cadre de vie rattachée au cabinet du wali. D'importants moyens logistiques ont été mobilisés pour cette campagne qui se poursuivra dans les jours à venir. Plusieurs directions, établissements publics et communes y ont participé, avec la mise à disposition de camions, grues et autres engins spécialisés, dans le but d'éliminer les décharges sauvages et d'évacuer les déchets ménagers et inertes. Ont pris part à cette opération la Cellule



de l'environnement de la wilaya, les établissements publics de wilaya: Oran Propreté, Oran Verte, l'EPIC de gestion des centres d'enfouissement technique, l'EPIC de gestion du parc d'attractions, la Direction du logement, l'OPGI, la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, l'Agence de gestion et de régulation foncière, les Travaux publics, les Directions de l'équipe-

ment public, de l'énergie, des ressources en eau, et de l'industrie, les communes de Oran, Boutlélis, Misserghine et Es-Sénia. Parmi les effectifs mobilisés, 145 agents ont été affectés au balayage, ramassage et nettoyage des rues. Au total, 220 rotations de camions vers le centre de traitement des déchets inertes de Misserghine ont permis la collecte de 3 300 tonnes de déchets.

Ecole supérieure d'administration militaire Sortie de cinq promotions



Le Directeur central de l'Intendance au ministère de la Défense nationale, le Général-major Ahmed Gharbi, a présidé, dimanche soir à l'Ecole supérieure d'administration militaire "Moudjahid défunt Akhamoukh Hadj Moussa" à Oran (2e Région militaire), la cérémonie de sortie de cinq promotions pour l'année académique 2024-2025. Les promotions diplômées, qui portent le nom du martyr Benhalima Mohamed, sont la 5e promotion de commandement et d'état-major, la 81e promotion du cours de perfectionnement des officiers, la 14e promotion du cours de spécialisation en administration militaire, la 8e promotion du cours de recyclage en administration militaire et la 15e promotion des élèves officiers de carrière (formation licence). Le Général-major Ahmed Gharbi a inspecté les rangs des élèves diplômés, supervisé leur prestation de serment et procédé à la remise des grades aux diplômés parmi lesquels des officiers venus de Palestine, de la République arabe sahraouie démocratique, de Mauritanie, du Cameroun et du Congo. Il a également supervisé la cérémonie de passation du drapeau national entre la promotion sortante et la promotion suivante, avant d'approuver la demande de nommer la promotion diplômée au nom du martyr Benhalima Mohamed. Dans son allocution, le Commandant de l'Ecole supérieure d'administration militaire, le général Khouza Karim, a salué "la qualité de la formation théorique et pratique dispensée aux élèves diplômés, incluant des connaissances militaires, administratives et scientifiques, assurée par des formateurs spécialisés et des professeurs compétents", ce qui leur permettra, a-t-il souligné, "d'exécuter leurs missions avec professionnalisme et efficacité". Il a également appelé les diplômés à "faire preuve de dévouement pour défendre la souveraineté, la sécurité et la stabilité du pays". Il a aussi mis en avant "la coopération scientifique et pédagogique entre l'Ecole et plusieurs universités nationales, qui a permis d'élever le niveau de formation et de garantir la sortie d'officiers hautement qualifiés". A l'occasion, les élèves diplômés ont présenté des parades militaires au rythme de la musique militaire, reflétant une organisation rigoureuse et une coordination parfaite. Ils ont également exécuté des démonstrations de combat rapproché, ainsi que des présentations sportives dans des arts martiaux comme le karaté-do, le judo et le kuk sool, en plus de présenter diverses activités réalisées au cours de leur formation. En clôture de la cérémonie, le Général-major Ahmed Gharbi a honoré la famille du martyr Benhalima Mohamed, dont la promotion sortante porte désormais le nom. Pour rappel, le martyr Benhalima Mohamed est né en 1936 à Oran. Il a été militant durant la Glorieuse guerre de libération en tant que fidai dans divers quartiers d'Oran. Après avoir été découvert par les autorités coloniales en 1961, il a rejoint l'Armée de libération nationale, où il fut chargé de plusieurs opérations de guérilla, infligeant de lourdes pertes à l'ennemi. Il fut surnommé "Si Abdelmalek" et continua à militer dans la wilaya V historique jusqu'à sa mort en martyr dans une montagne entre les wilayas de Mascara et Sidi Bel Abbes, en 1961. A noter que l'Ecole supérieure d'administration militaire a été créée en 1968 à Beni Messous (Alger) et intégrée en 1971 à l'Ecole de formation technique et de ravitaillement d'El Harrach, avant d'être transférée à son site actuel à Oran, en 1975. Elle a connu plusieurs évolutions avant de prendre, en 2008, son nom actuel.

Tiaret

Le wali installe le nouveau chef de daïra de Hammadia



Suite au remaniement partiel des chefs de Daïras dans les wilayas, effectué par le ministre de l'Intérieur avec l'approbation du Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, le wali de Tiaret, M. Said Khalil, a procédé à l'installation de M. Sofiane Tizir ce dimanche 22 juin 2025, au siège de son cabinet, au poste de nouveau chef de daïra de Hamadia dans la wilaya déléguée Ksar-Chellala, succédant à M. Yazid Lamhchech, muté à la daïra de Dalâa dans la wilaya d'Oum El Bouaghi pour occuper le même poste. Ont assisté à la cérémonie d'installation : le président de l'Assemblée populaire de wilaya, M. Al-Wakal Belkhir, le wali délégué de Ksar-Chellala, M. Toufik Daoudi, le secrétaire général de la wilaya, M. Rabah Mourad Yezza, le chef du cabinet, le directeur de l'administration locale, le directeur des télécommunications, le directeur de la réglementation et des affaires publiques et le directeur des Domaines de la wilaya. À cette occasion, le wali, M. Said Khalil, a salué les efforts déployés par l'ancien chef de daïra de Hamadia, lui souhaitant plein succès dans la suite de sa carrière professionnelle au sein de la daïra de Dalâa. Il a également souhaité la bienvenue au nouveau venu à la wilaya, M. Tizir Sofiane, lui souhaitant plein succès dans ses fonctions.

L. Bouhala

Nomination d'un nouveau directeur de wilaya des ressources en eau

Le wali, M. Saïd Khalil, a présidé dimanche 22 juin 2025, au siège de son cabinet, la cérémonie de la nomination de M. Laid Aissani au poste de directeur des Ressources en eau (Hydraulique) de la wilaya de Tiaret. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée Populaire Provinciale, M. Oukal Belkhir, du wali délégué de Ksar Chellala, M. Tawfik Daoudi, du secrétaire général de la wilaya et du chef de Cabinet. Il convient de noter que le nouveau directeur des Ressources en eau s'est vu confier plusieurs missions à la même direction de Tiaret ces dernières années, telles que chef de service de l'Assainissement, chef de service de l'Irrigation Agricole, chef du service de l'AEP et directeur par intérim à la même direction, avant d'être nommé officiellement ce dimanche à la tête de direction des Ressources en eau de la wilaya de Tiaret.

L. Bouhala

Bechar

Activation de la colonne mobile de lutte contre les incendies

Une colonne mobile de prévention, d'intervention et de lutte contre les incendies de palmeraies, des cultures agricoles et du couvert végétal a été activée dans la wilaya de Bechar par la direction locale de la Protection civile (PC), a-t-on appris dimanche auprès de ce corps constitué. L'activation de cette colonne spécialisée, dont le rayonnement concernera les 11 communes de la wilaya, intervient en application du plan national de lutte contre les feux de forêts initié par la direction générale de la PC pour la saison estivale 2025, a précisé le chargé de la communication de la direction locale de la PC, le sous-lieutenant Abou Bakr Essedik Baali. Cette colonne mobile, fonctionnant

24/24 heures, sera aidée et soutenue lors de ses interventions par l'unité principale et les unités secondaires de la PC implantées à travers la wilaya, a-t-il expliqué. Des moyens logistiques et matériels conséquents sont mis à la disposition de cette colonne, dont des équipements ultramodernes de lutte contre les d'incendie, a-t-il ajouté.

A travers la wilaya, sont recensées une soixantaine d'oasis et trois grandes palmeraies millénaires, à savoir celles de Taghit, Mougheul et Béné-Ounif, composées de plusieurs milliers de palmiers-dattiers, en grande partie productifs. Outre l'activation de cette colonne, une unité d'hommes-grenouilles, relevant de la direction locale de la PC, a été mobilisée au

niveau de l'unité secondaire de Kenadza pour d'éventuelles interventions en cas de noyade dans le lac du barrage de Djorf-Ettorba qui s'étend sur 94 km2 ou dans des piscines à travers la région, selon la même source. Actuellement, des officiers et des éléments du corps de la PC animent une large campagne de sensibilisation à travers la wilaya sur les risques et dangers de la saison estivale, dont les incendies d'oasis, de palmeraies et de cultures agricoles, les accidents de la route, les dangers liés à la baignade en mer et dans les plans d'eau, les piqures de scorpions et de serpents ainsi que les intoxications alimentaires, a fait savoir le même officier de la PC.

Cybercriminalité à Bechar

Près de 125 affaires enregistrées depuis le début de 2025

Quelque 125 affaires liées à la cybercriminalité, notamment les fraudes aux cartes bancaires et postales, ont été enregistrées depuis le début de 2025 par les éléments de la brigade de lutte contre la cybercriminalité, relevant de la sureté de wilaya de Bechar, a-t-on appris auprès de ce corps constitué. Ces affaires criminelles, dont 84 ont été traitées à ce jour, portent essentiellement sur les fraudes liées aux cartes bancaires et postales, englobant diverses fraudes, tels le piratage des données, l'hameçonnage et le trafic de données de cartes bancaires, a-t-on

précisé en marge d'une journée de sensibilisation sur les risques de fraude, l'arnaque et l'escroquerie sur internet, a précisé la cellule de communication de la sureté de wilaya. «Il est demandé aux citoyens d'être vigilants et de ne pas envoyer de photos de leurs cartes bancaires et postales ou toutes autres informations liées à leurs secrets bancaires ou de compte courants postaux», a-t-on souligné lors de cette journée de sensibilisation initiée par la direction locale du Crédit populaire d'Algérie (CPA). Ces actes dont plusieurs citoyens ont été victimes peuvent entraîner des pertes finan-

cières importantes et des désagréments pour les victimes, a relevé, pour sa part, Melle Fatima Zohra Moussaoui, cadre à la direction locale du CPA.

Il est crucial pour tout citoyen victime de ce type d'agissements criminels de signaler rapidement la fraude à sa banque et aux autorités compétentes, pour l'application de la loi à l'encontre des cyber-malfaiteurs, ont tenu à souligner les cadres du CPA lors de cette rencontre, en faisant savoir, toutefois, qu'aucune plainte de fraude de carte bancaire n'a été enregistrée à la banque depuis le début de 2025.

Port de Mostaganem

Lancement de la réalisation du troisième bassin avant la fin de l'année

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a annoncé sa medi à Mostaganem, le lancement, avant la fin de l'année en cours, des travaux de réalisation du troisième bassin du port commercial de Mostaganem.

Dans son intervention, après avoir assisté à une présentation sur la situation du port commercial de Mostaganem et le projet de sa transformation en un pôle économique et commercial régional, le ministre, en visite de travail et d'inspection dans la wilaya, a déclaré que "l'extension de cette infrastructure stratégique, devenue aujourd'hui une nécessité urgente, sera lancée avant la fin de l'année". Cette extension, selon M. Sayoud, permettra d'augmenter la capacité d'accueil du port, actuellement de 5 à 7 navires, par l'ajout de quatre navires supplémentaires, tout en permettant l'accostage de grands navires grâce à un approfondissement du bassin à plus de 14 mètres. Il a précisé que « l'étude est achevée et que des offres sont déjà disponibles pour l'extension, que ce soit par un financement commun entre le groupe des services portuaires

"Serport" et le port de Mostaganem ou avec des partenaires nationaux ou étrangers ». Dans l'attente de ce projet, le ministre a donné des instructions au Directeur général du port de Mostaganem pour réduire les délais d'exécution des travaux d'aménagement du port (quais et voies de circulation), en instaurant un système de travail en continu (3X8) afin de livrer les différentes tranches dans les plus brefs délais, sans perturber l'activité portuaire.

Concernant la zone des marchandises, M. Sayoud a donné des instructions pour l'élaboration d'un cahier des charges et le lancement d'un appel d'offres afin de démarrer progressivement les travaux. Il a également exigé le raccordement de l'enceinte portuaire au réseau ferroviaire national, notant que l'infrastructure est déjà disponible à proximité. A ce propos, il a souligné que la relance du transport ferroviaire permettra l'acheminement des conteneurs vers différentes directions via la station régionale de Oued Tlilat (wilaya d'Oran). Lors de sa visite à l'unité opérationnelle du tramway de Mostaganem, le ministre a suivi deux ex-

posés sur l'activité de cette unité et de l'établissement public de transport urbain et suburbain (bus de Mostaganem). Tout en saluant les efforts déployés, il a exhorté les services concernés à l'intensification des activités durant la saison estivale. En réponse aux doléances des responsables locaux, la flotte de l'établissement public de transport urbain et suburbain a été renforcée de dix bus supplémentaires, en plus de l'octroi d'une autorisation pour l'acquisition de minibus et d'un terrain à usage d'activités annexes comme le contrôle technique. Par ailleurs, le ministre des Transports a inauguré officiellement la saison estivale 2025 en compagnie des autorités locales sur la plage "Sablette" de la commune de Mazaghran, récemment réaménagée. Il a aussi visité l'exposition organisée pour l'occasion et assisté à une manœuvre de la Protection civile et du dispositif de surveillance des plages. Le programme de cette visite comprend également l'inspection par le ministre de l'aérodrome régional de lutte contre les incendies de forêts situé sur la piste de la commune de Sayada.

Ouverture de la saison estivale 2025 à Alger

Le wali inaugure plusieurs infrastructures

Le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a inauguré, dimanche, plusieurs infrastructures, à l'occasion de l'ouverture de la saison estivale 2025 dans la capitale, a indiqué un communiqué des services de la wilaya. L'ouverture de la saison estivale 2025 dans la wilaya d'Alger a été marquée par l'inauguration, dans la commune d'Alger-centre, de la Terrasse Bounetta qui surplombe le front de mer, laquelle a été réalisée dans le cadre du plan bleu de la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale. A la plage El Kadous à H'raoua, le wali a suivi un exposé sur les missions assignées aux établissements publics de wilaya durant la saison estivale, avant d'inspecter le camp de jeunes El Kadous dont les installations ont été réaménagées pour améliorer la qualité des services proposés. Il a également suivi un exposé détaillé sur le programme estival d'animation de la ville d'Alger, tracé par la direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya, ainsi qu'une présentation



sur l'aménagement des espaces forestiers et le plan de lutte contre les incendies, ajoute le communiqué. Dans la commune d'Aïn Taya, le wali d'Alger a procédé à l'inauguration d'une maison de jeunes de 120 lits baptisée du nom du défunt moudjahid Yousfi Khalil, selon la même source. Pour rappel, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Bra-

him Merad, avait donné, samedi à la plage Rizzi-Amor (Annaba), le coup d'envoi officiel de la saison estivale 2025. Il était accompagné de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, du ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, et du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib.

Annaba

Remise en service après réhabilitation de deux réservoirs d'eau

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, accompagné du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a présidé, samedi à Annaba, la remise en service de 2 réservoirs d'eau d'une capacité de 1.000 et de 5.000 m3 après leur réhabilitation, avant d'inaugurer le distributeur principal d'eau de la station de traitement de Chaiba (commune de Sidi Ammar). Ces projets "vitaux" s'inscrivent dans le cadre du renforcement des capacités de stockage et de distribution de l'eau potable dans la région, d'autant que l'un des réservoirs date de 1969, ce qui avait rendu sa réhabilitation urgente pour assurer la continuité du service et améliorer l'efficacité du réseau", a déclaré M. Merad en présence, également, de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, et du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib. "La réhabilitation de ces équipements anciens mais stratégiques est venue concrétiser les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la promotion du service public et à l'amélioration des conditions de vie des citoyens, notamment dans un domaine aussi vital que l'eau potable", a-t-il déclaré aux médias, ajoutant que la réhabilitation de ces structures "s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer les capacités de stockage et de distribution de l'eau potable dans la région". De son côté, M. Derbal, soulignant que les interventions techniques opérées permettront "d'améliorer la cadence distribution de l'eau potable et de réduire les interruptions, en particulier pendant les périodes de pointe", a



déclaré que "la réhabilitation d'installations datant de plus d'un demi-siècle confirme l'engagement de l'Etat à assurer la continuité du service et à anticiper toute détérioration de ces infrastructures". Les deux ministres ont également insisté sur la "nécessité de préserver ces acquis

par un suivi régulier et une maintenance préventive", soulignant que "les projets liés à l'hydraulique restent une priorité dans les programmes gouvernementaux, en particulier à la lumière des défis climatiques et de la pression croissante sur les ressources en eau".

ESTA de Dar El-Beida (Alger)

Sortie de la 31ème promotion des élèves officiers de carrière

Le Commandant des Forces aériennes, le Général-Major Zoubir Ghoulia a présidé, dimanche, à l'Ecole supérieure des techniques de l'aéronautiques (ESTA), "Chahid Moussa Rehali" à Dar El-Beida (Alger), la cérémonie de sortie de la 31ème promotion des élèves officiers de carrière. Baptisée du nom du moudjahid décédé, Chalah Rabah, cette promotion se compose de la 11ème promotion des élèves officiers du cycle de spécialisation, de la 4ème promotion des élèves officiers de carrière (ingénieurs) et de la 12ème promotion des élèves officiers de carrière (Licence). Dans une allocution prononcée à l'occasion, le Commandant de l'Ecole, le Général Abdelhamid Laib a

mis en avant "l'intérêt majeur et constant accordé par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) au secteur de la formation militaire", lequel s'inscrit dans le cadre d'une stratégie mise en place par le Haut Commandement dans l'objectif de "bâtir une institution militaire professionnelle, moderne et performante, capable de préserver la souveraineté de la nation et ses intérêts suprêmes". Après avoir rappelé que cette promotion avait reçu une formation théorique et pratique "équilibrée et adaptée aux derniers programmes pédagogiques adoptés dans les différents domaines militaires et scientifiques en matière des sciences et techniques de l'aéronautiques", le Com-

mandant de l'ESTA a exhorté les diplômés à "faire preuve d'une loyauté sans faille envers notre chère patrie tout en restant fidèle au serment de nos valeureux moudjahidine et chouchada, et défendant les principes et les valeurs de la République". Après la prestation de serment par les diplômés, la remise des grades et des diplômes aux majors de promotion et la passation du drapeau, la cérémonie de sortie de promotion a été clôturée par un défilé militaire et sportif en arts martiaux, avant que le Général-Major Ghoulia consulte les exposés relatifs aux projets de fin d'études. Au terme de la cérémonie, la famille du moudjahid, décédé Chalah Rabah a été honoré et le livre d'or a été signé.

Djelfa

Des mesures pour relancer le projet de la cimenterie d'Ain El Ibel

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a annoncé, samedi à Djelfa, la prise de mesures concrètes pour relancer le projet de la cimenterie de la commune d'Ain El Ibel (Sud de la wilaya), un projet figurant parmi les investissements industriels confisqués par décisions judiciaires. Dans une déclaration, au cours d'une visite effectuée dans la wilaya, le ministre a cité parmi ces mesures la décision rendue, la semaine dernière, par la commission interministérielle mixte, accordant 51% des actifs du projet, récupérés dans le cadre de la lutte contre la corruption et la confiscation de projets par voie judiciaire, au Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA). Une 2e mesure a consisté à établir une feuille de route pour relancer la cimenterie et procéder à une évaluation de ce qui a été déjà réalisé entre les partenaires algérien et chinois, a-t-il ajouté. Selon la fiche technique de cette usine de ciment, sa capacité de production atteindra trois (3) millions de tonnes/an lors de la 1ère phase de la mise en service de la première ligne de production. La production de clinker s'élèvera à 4500 tonnes/jour, alors que la 2e ligne de production sera mise en exploitation ultérieurement. L'usine, qui s'étend sur 100 hectares, comprend également sept (7) carrières de pierre calcaire et une (1) carrière d'argile. Cette cimenterie implantée dans la région d'Oued Sdar, commune d'Ain El Ibel, est considérée parmi les grands projets industriels structurants de nature à impulser le développement économique local. La valeur de cet investissement est estimée à 50 milliards de DA, et il devrait générer 500 emplois directs au niveau des deux lignes de production, en plus de 700 emplois indirects. Le ministre de l'Industrie, qui a relevé les énormes capacités de cette wilaya, a souligné qu'elle deviendra "un pôle industriel par excellence" dans l'industrie de transformation. "Un défi au diapason de la démarche du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer la sécurité alimentaire et consacrer un décollage économique", a-t-il ajouté. Au cours de cette visite, M. Ghrieb a, également, inspecté une unité industrielle de transformation de produits agricoles (un bien confisqué et récupéré au profit de la société holding de l'industrie agroalimentaire Agrodiv), opérationnelle dans la wilaya déléguée de Messaâd. Il s'est, aussi, rendu dans la commune de Benhar, où il s'est enquis du projet d'une unité de production de levure boulangère relevant de la société CIM Chemical, dont l'investissement est estimé à 22 milliards de DA. Ce projet devrait contribuer à réduire la facture d'importation de cette matière et à assurer sa disponibilité à l'échelle nationale, avec une option pour son exportation dans une étape ultérieure.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA DE BETHIOUA
COMMUNE D'AIN EL BIA

ERRATUM AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

En application des dispositions de la Loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et le décret présidentiel N° - 15/247 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communale de AIN EL BIA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à L' avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de la capacité minimale que le marché est attribué provisoirement comme suit :

N°	INTITULÉ DU PROJET	L'ENTREPRISE RETENUE	N° D'IDENTIFICATION FISCAL N.I.F	LA NOTE TECHNIQUE	LE MONTANT EN TTC	LE DÉLAI DE RÉALISATION	MOTIF DE CHOIX
01	Aménagement urbain à Hai Ahmed Ben Bella 01 ^{er} Tranche AIN EL BIA	SARL EMATRA rue pansanerie N° 08 w ORAN	001631011626121	70.60	15.934.873,50 دج	03 mois	L'offre moins disant qualifie techniquement

Tout soumissionnaires qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant et cela conformément aux dispositions de la Loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et le décret présidentiel N° - 15/247 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires non retenus peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres technique et financières en se rapprochant auprès des services de la commune, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché

LE PRESIDENT DE L'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531009442 24.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة: زروالي حياة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم اختصاص مجلس قضاء مستغانم
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزعران - مستغانم
الهاتف الفاكس: 045409122
اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني

طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
نحن الأستاذة زروالي حياة - محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي - طريق مزعران مستغانم. بناءا على طلب مؤسسة ستار واست الممثلة من طرف مسيرها بوبكر عابد الكائن مقرها رقم 46 شارع الأمير عبد القادر عين تموشنت. الموطن المختار صيادة مركز مستغانم. بناءا على السند التنفيذي أمر أداء مؤرخ في 2023/10/05 تحت رقم ترتيب 23/000001 صادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2024/02/25 تحت رقم 24/03. تنفيذاً لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 2025/01/22 رقم الترتيب: 25/000029 صادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني المملوك للمؤسسة ذات الشخص الوحيد و ذات المسؤولية المحدودة زيغام عبد القادر الممثلة من طرف مسيرها زيغام عبد القادر. التعيين قطعة أرض عارية مسقية كاتنة ببلدية مزعران مساحتها 55 أر 31 سنتنار 50 دسم قسم 05 مجموعة ملكية رقم 77 (حسب البطاقة العقارية). وحسب الخبرة أن العقار ذو طابع عمراني و ليس طابع فلاحي ذات واجهة واحدة فقط على الطريق الولائي رقم 02. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ مائة و ثمانية عشر مليون دينار جزائري 118.000.000,00 دج. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2025/07/15 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية او بأمانة ضبط المحكمة. المحاضرة القضائية
24.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة: زروالي حياة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم اختصاص مجلس قضاء مستغانم
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزعران - مستغانم
الهاتف الفاكس: 045409122
اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني

طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
نحن الأستاذة زروالي حياة - محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي - طريق مزعران مستغانم. بناءا على طلب بناءا على طلب بنك الفلاحة و التنمية الريفية وكالة بوقيرات 874 ممثلة بمديرها القانوني الكائن مقرها ب شارع البريد المواصلات بوقيرات مستغانم. بناءا على قيد الرهن القانوني المؤرخ في 2014/03/23 و المشهر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2014/04/08 حجم 70 رقم 77 و الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2018/10/02 تحت رقم 18/1278 الممنوحة بناءا على الأمر بمنح الصيغة التنفيذية لرهن قانوني الصادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2018/07/08 تحت ترتيب رقم 18/00595. تنفيذاً لأمر الحجز على عقار الصادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2021/11/28 تحت رقم 21/01218. نعلن عن بيع حق عيني عقاري بالمزاد العلني المملوك لورثة بن قوتونة حبيب ابن عبد القادر. التعيين حق الامتياز على الحصة الكاملة لقطعة أرضية فلاحية هامشية فردية رقم 72 كاتنة ببلدية بوقيرات بالمكان المسمى المرجي مساحتها 01 هكتار 11 أر 25 سنتنار قسم 18 مجموعة ملكية رقم 108. السعر الافتتاحي : قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ مليونان و مائة و ثمانية عشر ألف و مائتين دينار جزائري 2.118.200,00 دج. و قد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2025/07/15 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية او بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
24.06.2025

الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ عباس عيسى بلقاسم
محضر قضائي لدى محكمة مستغانم اختصاص مجلس قضاء مستغانم

المقيم بحي 05 جويلية عمارة 33 رقم 01 مستغانم
الهاتف: 045425207
إعلان عن البيع بالمزاد العلني بأعلى عرض

طبقا لنص المادة 754 ق.أ.م.أ
يطلب من بنك الفلاحة و التنمية الريفية وكالة بوقيرات 874 ممثلة من طرف مديرها الكائن مقرها شارع قاسم عبد الله بوقيرات - تنفيذاً الجدول قيد الرهن المحرر بتاريخ 2015/12/06 والممهور بالصيغة التنفيذية الصادر عن محكمة مستغانم بتاريخ 2017/11/09 تحت رقم 17/1604. يعلن الأستاذ عباس بلقاسم محضر قضائي لدى محكمة مستغانم عن بيع عقار بالمزاد العلني والجلسة 2025/07/15 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية للعقار الكائن بدوار أولاد المختار بلدية الصفصاف المملوك للمحجوز عليه السيد بلخير عبد السلام بأعلى عرض مع تعيين القطع، قطعة أرض مساحتها 29 أر 16 س، قسم 12 مجموعة الملكية 509، مبلغ 813.337.20 دج بعد إنقاص العشر قطعة أرض مساحتها 31 أر 82 س قسم 12 مجموعة الملكية 511 مبلغ 180.306 دج بعد إنقاص العشر قطعة أرض مساحتها 22 أر 55 س قسم 12 مجموعة الملكية 566، مبلغ 127.858.50 دج بعد إنقاص العشر - قطعة أرض مساحتها 27 أر 20 س قسم 12 مجموعة الملكية 516، مبلغ 154.224 دج بعد إنقاص العشر - قطعة أرض مساحتها 35 أر 94 س قسم 12 مجموعة الملكية 548، مبلغ 203.779.8 دج بعد إنقاص العشر.

المحضر القضائي
24.06.2025

الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ عباس عيسى بلقاسم
محضر قضائي لدى محكمة مستغانم اختصاص مجلس قضاء مستغانم

المقيم بحي 05 جويلية عمارة 33 رقم 01 مستغانم
الهاتف: 045425207
إعلان عن البيع بالمزاد العلني بأعلى عرض

طبقا لنص المادة 754 ق.أ.م.أ
يطلب من الأستاذ خوان إبراهيم القائم في حق ورثة المرحومة جليل خيرة وهم ابنائها من زوجها المتوفي ميلودي عبد القادر. بناءا على الحكم الصادر عن محكمة مستغانم قسم العقاري بتاريخ 2022/07/04 تحت رقم الفهرس 22/3469 الممهور بالصيغة التنفيذية. يعلن الأستاذ عباس بلقاسم محضر قضائي لدى محكمة مستغانم عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/07/15 بمحكمة مستغانم على الساعة 14:00 زوالا ، وذلك أمام قاضي البيوع العقارية للعقار الآتي تعيينه بأعلى عرض. التعيين: العقار المتمثل في شقة تابعة لعمارة ذات ملكية مشتركة تشتمل على طبق أرضي تحتوي على صالة، غرفتين، رواقين، لوجيا مساحتها 80م² ، كاتنة بشارع الطيب محمد رقم 20 حي العربي بن مهيدي، مستغانم قسم 74، مجموعة الملكية 54 قسم رقم 02. السعر الافتتاحي: تم تقدير سعرد بعد إنقاص العشر حسب مبلغ 12.600.000 دج (اثنا عشر مليون وستمائة ألف دينار جزائري).

المحضر القضائي
24.06.2025



Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your
laundry, we'll
wash it

Call us
0770 936 836





Sport universitaire

Tournoi international de Beach soccer à la Promenade des Sablettes

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Mme Ibtissem Hamlaoui, a supervisé, samedi, l'ouverture du tournoi international de Beach soccer à la Promenade des Sablettes à Alger, organisé par la Voix nationale des étudiants algériens (VNEA). Ce rendez-vous prévu dans les wilayas d'Alger et de Boumerdes connaît la participation de plusieurs clubs universitaires représentant l'Algérie, la République arabe sahraouie démocratique (RASD), la Palestine et la Mauritanie. Selon les organisateurs, cette initiative "tend à ancrer les valeurs nationales de solidarité et d'entraide au sein de la société civile, à relever le niveau de conscience sociétale tout en contribuant à la protection du front interne face aux défis actuels". Mme Hamlaoui a souligné que l'organisation de ce tournoi offrait aux clubs universitaires algériens l'occasion de faire connaissance et d'échanger les idées sur des questions d'actualité.



La présidente de l'ONSC a ajouté que cet événement se voulait une occasion pour exprimer le soutien à la cause juste du peuple sahraoui et à son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Outre Mme Ibtissem Hamlaoui, la cérémonie d'ouverture a vu la présence de l'ambassadeur de la RASD, Khatri Adouh Khatri, du

président du bureau exécutif national du VNEA, Abdelatif Bakhta, et du wali délégué de la circonscription administrative d'Hussein Dey, Mme Nadja Nacib. Le match d'ouverture a opposé l'équipe de l'Université d'Alger 2 à l'équipe de la RASD. La finale aura lieu mardi à la Promenade des Sablettes, selon les organisateurs.

Judo (Championnat d'Algérie interservices de police)

L'équipe de la région Centre dames et messieurs vainqueurs de la 14ème édition à Oran

Les équipes de la région Centre de Blida dames et messieurs ont remporté les trophées de la 14e édition du championnat d'Algérie interservices de police de judo en individuel et par équipes, clôturé jeudi à la salle omnisports du complexe sportif "Miloud Hadeff" d'Oran. Au classement par équipes dames, la première place est revenue à la région Centre de Blida vainqueur en finale face à l'équipe de la région Ouest d'Oran 4-1, alors que le podium a été complété par les équipes de la région Est de Constantine.

Chez les messieurs, les judokas de la région Centre de Blida se sont imposés en finale devant ceux de la région Ouest d'Oran sur le score de 3-2. Les deux médailles de bronze sont revenues respectivement à l'équipe de la région Est de Constantine et de Région Sud de Ouargla. En individuel les judokas dames et messieurs de la région Centre de Blida ont remporté six titres sur les 13 mis en jeu lors de cette compétition, devançant au classement général les représentants de la région Ouest avec 5 titres et la région Est de Constantine avec deux titres. Le directeur de la commission des arbitres, Betache Moussa Redouane s'est déclaré "satisfait" de la forte participation ainsi que du bon niveau technique de la compétition. La cérémonie de clôture a été présidée par l'Inspecteur régional de police de l'Ouest, le Contrôleur de police Moussa Belabbes, en présence du wali d'Oran, Samir Chibani, et des autorités de la wilaya. Dans son allocution de clôture, l'Inspecteur régional de police de l'Ouest, le Contrôleur de police Moussa Belabbes a relevé le cadre compétitif et sportif de cette compétition et le fair-play des athlètes.

Tout en félicitant les équipes gagnantes. Il a également exhorté les sportifs à poursuivre leur préparation et à consolider les résultats acquis et les améliorer pour enrichir leur palmarès au niveau national et international.

Organisé quatre jours durant par la Direction régionale de la santé et des activités sociales et sportives, en collaboration avec la Sûreté de wilaya d'Oran, ce championnat a vu la participation de 97 athlètes dames et messieurs représentant 6 régions du pays, à savoir Tamanrasset, Ouargla, Constantine, Bechar, Blida et Oran. Voici les vainqueurs par équipes et individuels par catégories de poids:

Par équipes dames :

1. Région Centre de Blida
2. Région Ouest d'Oran
3. Région Est de Constantine

Par équipes messieurs:

1. Région Centre de Blida
2. Région Ouest d'Oran
3. Région Est de Constantine

-La région Sud de Ouargla

Individuels dames:

- 48 kg: Rahmani Nabila (R.O.Oran)
- 52 kg: Ilyes Imane (R.O.Oran)
- 57 kg: Akssas Fatima (R.C.Blida)
- 63 kg: Ghania Kebilia (R.C.Blida)
- 78 kg: Benzitouna Khoulood (Région Est de Constantine)
- +78kg: Ghetar Nabila (R.C.Blida)
- Individuels Messieurs:**
- 60 kg: Betioui Djamel (R.C.Blida)
- 66 kg: Kheladi Abbes (R.O.Oran)
- 73kg: Bouzina Abdelmalek (R.C.Blida)
- 81 kg: Hamrouchi Mahdi (R.E. Constantine)
- 90kg: Kerai Abderrahmane (R. C.Blida)
- 100kg: Boudroua Rabah (R. O.Oran)
- +100kg: Boukechiche Rabie (R. O.Oran)

Football

La LFP et la FAF organisent un atelier sur le nouveau contrat type du joueur professionnel

La Ligue de football professionnel (LFP), en coordination avec la Fédération algérienne de football (FAF), a organisé un atelier au siège de la FAF, consacré à la présentation et à la discussion des dispositions du nouveau contrat type du joueur professionnel, qui entrera en vigueur à partir de la saison sportive 2025-2026, a indiqué jeudi l'instance chargée de la gestion de la compétition. Les travaux de cet atelier ont été supervisés par le président de la LFP, Mohamed El Amine Mesloug, en présence du secrétaire général de la FAF, Nadir Bouznad, et du secrétaire général de la LFP, Mourad Boussafer, ainsi que des présidents et représentants des clubs professionnels, ajoute la même source. Au cours de cet atelier, les différentes clauses du nouveau contrat ont été présentées et expliquées en détail. Il en ressort que ce modèle vise à garantir les droits des deux parties contractantes, à savoir les clubs et les joueurs, dans un cadre conforme aux règlements en vigueur, précise la LFP dans un communiqué publié sur son site officiel. La LFP et la FAF ont salué "l'adhésion unanime des clubs au contenu du nouveau contrat et espèrent désormais une mise en œuvre concrète de cet outil juridique, qui s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la bonne gouvernance et de la professionnalisation de la gestion des clubs", souligne la même source. Pour rappel, le championnat de Ligue 1 Mobilis saison 2025-2026, débutera le 21 août prochain avec l'ouverture de la première journée de la compétition.

Accident au stade du 5 Juillet

Infantino adresse ses condoléances

Le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino, a exprimé, dimanche, ses condoléances après le tragique accident survenu samedi soir au stade du 5 Juillet. «J'adresse mes plus sincères condoléances aux victimes du tragique incident qui s'est produit au stade lors de la célébration du titre remporté par le Mouloudia Club d'Alger. La tristesse m'envahit à l'idée que ce qui aurait dû être un grand moment de fête se termine par un tel drame», a indiqué Gianni Infantino dans un message publié sur son compte Instagram. Le président de l'instance dirigeante du football mondial a également exprimé sa solidarité avec les familles endeuillées, les blessés ainsi que l'ensemble du club et des instances algériennes. «De la part de tous les membres de la FIFA et de la famille du football mondial, nous adressons nos pensées et nos prières aux familles et aux proches des victimes, et nous souhaitons un prompt rétablissement aux blessées. Nous avons également une pensée pour tous les membres du MC Alger et de la Fédération Algérienne de Football (FAF) en ce moment difficile. Que toutes les victimes reposent en paix», a-t-il conclu. Ce message s'inscrit dans une vague d'hommages et de réactions émus à travers le monde du football après ce drame qui a assombri la fête du Doyen, sacré champion d'Algérie pour la 9e fois de son histoire, et la 2e fois de suite.

ES Sétif

La démission de Kouki entérinée

La direction de l'ES Sétif a annoncé, ce dimanche, avoir accepté la démission de l'entraîneur tunisien Nabil Kouki. Kouki a présenté sa démission, samedi, au lendemain du dernier match du championnat de Ligue 1 Mobilis contre l'US Biskra. « Cette décision a été prise dans un esprit de compréhension et de respect mutuel, tout en exprimant notre pleine reconnaissance pour le travail accompli par l'entraîneur durant son passage à la tête de la barre technique du club, tant par son engagement que par les efforts qu'il a déployés pour améliorer les performances de l'équipe », a indiqué le club sétifien dans un communiqué. L'ES Sétif, qui a terminé la saison à la 5e, en compagnie du Paradou AC, avec 41 points chacun, n'a jamais trouvé la bonne carburation malgré les changements opérés en cours de saison, avec notamment le départ de Réda Bendriss et l'arrivée Nabil Kouki. Les co-équipiers de Djahnit ont même concédé un triste record: cinq défaites consécutives, une première dans l'histoire du club en Ligue 1. « La direction du club adresse ses sincères remerciements à Nabil Kouki et à son staff pour tout ce qu'ils ont apporté au club, leur souhaitant pleine réussite dans la suite de leur carrière professionnelle», ajoute l'Entente. Le club phare des Hauts-Plateaux a par ailleurs annoncé que «des changements importants seront annoncés prochainement» par la direction, en lien avec la nouvelle phase qui s'ouvre pour l'équipe.

Athlétisme

Coup d'envoi du Championnat National des Epreuves Combinées

Le coup d'envoi de l'édition 2025 du Championnat National des Epreuves Combinées a été donné dimanche matin au SATO du complexe olympiques Mohamed-Boudiaf à Alger, en présence de plusieurs dizaines d'athlètes (messieurs et dames), engagés dans différentes spécialités de course, de saut et de lancer. Dedicée à Ahmed Boudifa, la compétition est ouverte aux catégories U14, U16, U18, U20 et seniors. Elle s'étalera sur une durée de trois jours, soit jusqu'au mardi 24 juin. Initialement, le coup d'envoi de cette compétition était prévu le samedi 21 juin, mais coïncidant avec le match MC Alger - NC Magra, comptant de la 30e et dernière journée de Ligue 1 Mobilis, il a été décalé au lendemain.

Constantine

La manifestation "Nuit des musées" suscite un engouement du public



La "Nuit des musées", une manifestation culturelle organisée samedi au Musée public national des arts traditionnels et des expressions culturelles (Palais Ahmed Bey) de Constantine, a suscité un engouement du public, qui a pu découvrir les différentes activités culturelles et artistiques inscrites au programme de cette manifestation, dédiée au patrimoine.

La "Nuit des musées" constitue, selon les organisateurs, une opportunité de faire revivre l'histoire et de mettre en valeur, dans une ambiance festive et interactive, la richesse du patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie.

La directrice du Musée public national des arts et expressions culturelles traditionnelles, Meriem Kebaïlia, a indiqué que cette manifestation "vise à renforcer la relation entre le public et les institutions muséales, et à motiver les différentes catégories sociales, notamment les jeunes, à interagir avec le patrimoine national et à participer à sa protection et à sa transmission aux générations futures".

Pour Mme Kebaïlia, l'organisation de cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la politique du ministère visant à faire des musées des espaces d'attraction culturelle et sociale.

Le programme a comporté un florilège d'activités, toutes bien accueillies par les visiteurs, telles qu'une exposition nationale d'arts plastiques avec la participation d'un groupe d'artistes algériens, ainsi que des ateliers de "Light painting" (technique photographique consistant à utiliser une source de lumière en mouvement dans un environnement sombre, pour créer des images lumineuses), en plus d'un espace consacré à des débats et des échanges d'expériences culturelles. L'atelier "Découvrez votre musée" a notamment attiré un public nombreux, intéressé par les explications historiques et scientifiques sur les collections du musée, ainsi que l'atelier "Contes" avec l'auteure Hayat Khediri, qui a enchanté les enfants avec des fables légendaires inspirées du patrimoine algérien.

La "Nuit des musées" a également été l'occasion de mettre en exergue le caractère interactif du musée en tant qu'espace vivant, "respirant le vie culturelle", selon la directrice du Palais Ahmed Bey, qui a noté que les activités programmées "ne se sont pas limitées à l'exposition classique de collections, mais ont également impliqué le public dans des ateliers, des concours et des rencontres directes avec des artistes et des éducateurs, ce qui a conféré une dimension à la fois éducative et divertissante à l'événement".

La manifestation a également été marquée par la présence, en tant qu'invités d'honneur, d'"Enfants de la lune" (enfants atteints d'une maladie génétique rare provoquant une extrême sensibilité aux rayons ultraviolets) qui ont eu droit à des activités spécialement conçues pour eux.

La "Nuit des musées" a été clôturée par la mise en place d'un "coffre du temps", une initiative symbolique durant laquelle les visiteurs étaient invités à écrire des lettres adressées au futur et que le musée conservera pour ne les ouvrir qu'après un certain temps, ajoutant une dimension réflexive à la relation des individus avec la mémoire et l'histoire.

Cette soirée culturelle a laissé une impression positive aux visiteurs dont quelques-uns, approchés par l'APS, ont fait part de leur souhait de voir se répéter de telles initiatives.

La manifestation "Alger, Capitale de la Culture hassaniya" incarne la profondeur des liens entre l'Algérie, la Mauritanie et le Sahara occidental

Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a affirmé, samedi à Alger, lors de l'inauguration de la manifestation "Alger capitale de la culture hassaniya 2025", que cet événement abrité par l'Algérie "incarne la profondeur des liens" unissant l'Algérie, la Mauritanie et le Sahara occidental.

Dans une allocution prononcée au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, M. Ballalou a souligné que la reprise par l'Algérie du flambeau de cette manifestation, après la Mauritanie, "n'est pas un simple transfert symbolique, mais incarne la profondeur des liens que nous avons avec ce pays, et avec tous les peuples frères qui participent à nos côtés dans cet espace culturel, dont la République arabe sahraouie démocratique (RASD)". L'organisation de cette manifestation par l'Algérie "marque une étape hautement significative dans le processus de consécration d'une conscience culturelle commune et le renforcement des liens de fraternité et de complémentarité entre nos peuples, partant de la conviction profonde que la culture, dans toute ses expressions, est un pont de communication, un outil de rapprochement et un des piliers du développement et de la stabilité", a soutenu le ministre.

En accueillant cet événement, "l'Algérie réaffirme son engagement constant en faveur de la diversité culturelle, étant l'une des constantes de l'identité nationale", a-t-il indiqué, rappelant que "la culture hassaniya demeure vivante dans plusieurs régions du pays (..) qui préservent, à ce jour, leurs traditions hassanies authentiques, illustrant ainsi l'ancrage profond des similitudes culturelles et spirituelles entre l'Algérie et son voisinage africain et arabe".

Et d'ajouter que la culture hassaniya en Algérie représente "un élément vivant de notre identité

et un domaine prometteur d'échange avec les peuples voisins, notamment nos frères de Mauritanie et de la République sahraouie, ce qui nous incite à réfléchir aux moyens de développer une diplomatie culturelle dynamique, capable de renforcer nos liens et de servir notre histoire et notre avenir commun".

M. Ballalou a révélé que son secteur a lancé, dans ce cadre, des projets culturels ambitieux, dont l'impression et la publication, l'année dernière, de nombreux ouvrages dans les domaines de la littérature et du patrimoine hassani, la préparation pour la production de films cinématographiques et documentaires sur la culture hassaniya et sa mise en valeur à l'échelle nationale et internationale, ainsi que la volonté d'élaborer un plan d'action commun avec les partenaires culturels en Mauritanie et en République sahraouie.

De son côté, le ministre de la Culture, des Arts, de la Communication et des Relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement mauritanien, M. Al-Houssein Ould Medou a déclaré que "le choix d'Alger, riche de son legs révolutionnaire et culturel ancestral, pour être la capitale de la culture hassaniya, revêt une portée hautement symbolique car il confirme que la culture hassaniya est un héritage commun aux peuples de cet espace libre dont les frontières n'ont été définies et soumises aux contraintes administratives que récemment, et qui a vu ses contours tracés par les caravanes, la poésie, les assemblées et les liens fraternels et humains profondément enracinés dans l'histoire". "Pour la Mauritanie, l'accueil par l'Algérie de cette manifestation, est une étape marquante dans la consolidation de la coopération culturelle fraternelle entre elle et l'Algérie et témoigne de la solidité des liens entre les deux pays, qui trans-

cedent la géographie et la politique pour s'étendre aux domaines de la pensée, de la langue et de la créativité, et à l'ensemble du patrimoine culturel et civilisationnel commun", a-t-il dit.

Il s'agit, selon lui, "d'une initiative authentique reflétant la profondeur de la perception et de la conscience de la valeur de ce legs culturel exceptionnel, représentant l'une des principales facettes et manifestations du cachet civilisationnel de notre immense espace saharien qui s'étend loin dans le temps et l'espace et se déploie surtout par ses repères définis par la langue, la mémoire et l'identité".

Le ministre sahraoui de la Culture, Moussa Salma Labid s'est félicité de l'organisation de cette manifestation en Algérie, soulignant "qu'à chaque tournant de l'histoire, l'Algérie confirme qu'elle n'est pas seulement un Etat qui soutient les opprimés, mais aussi une école de loyauté et l'un des bastion du triomphe de la justice...". Et d'ajouter: "cette grande manifestation n'est pas un événement historique conjoncturel, mais constitue une halte militante symbolique qui confirme que la culture hassaniya, de par son poids, sa profondeur et son étendue, est l'un des fondements de l'identité, s'érige en pont de communication entre nos peuples et comme un rempart pour lutter contre l'oubli". L'Algérie accueille aujourd'hui "des peuples avec lesquels elle partage la même histoire, la même géographie et un même destin, des peuples qui sont profondément convaincus que l'Algérie demeurera un soutien, un appui et une voix pour la liberté, et restera la conscience vive des causes justes", affirmant que la proclamation de l'Algérie capitale de la culture hassaniya se veut un "un engagement de fidélité" et "d'unité" entre les peuples d'Algérie, du Sahara Occidental et de Mauritanie.

Nâama

La 16e édition du Festival culturel national de la musique Gnawa débutera le 27 juin

La 16e édition du Festival culturel national de la musique Gnawa se tiendra, du 27 au 30 juin courant dans la ville de Aïn Sefra (wilaya de Nâama), avec la participation de groupes artistiques provenant de 12 wilayas, ont indiqué, samedi, les organisateurs.

Cette manifestation, organisée sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts et sous la supervision de la wilaya de Nâama, se déroulera sous le slogan: "Gnawa, une mélodie de l'âme et une passerelle de la mémoire, une célébration des

racines de l'identité et un lien avec la création contemporaine". "Elle vise à promouvoir ce patrimoine artistique et coïncide, cette année, avec les célébrations du 63e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, ainsi que le lancement de la saison estivale", a précisé le Commissaire du festival, M. Rahmani Mohamed.

Le public pourra assister à des soirées musicales et artistiques durant lesquelles les groupes participants présenteront leurs créations au stade "Arfaoui Mohamed" à Aïn Sefra. Parallèle-

ment, plusieurs activités artistiques, académiques ainsi que des expositions seront organisées à l'annexe de la Maison de la culture "Baghdadi Belkacem" de la même ville, a-t-on fait savoir de même source. Les groupes musicaux en compétition se disputeront les trois premières places, qui seront déterminées par un jury spécialisé, a ajouté M. Rahmani.

A noter que le programme comprendra également des conférences suivies de débats autour de la musique et du chant du genre Diwan Gnawa.

Réveillé après 46 000 ans de sommeil

Ce ver préhistorique s'est déjà reproduit et résiste à des milieux extrêmes

Improbable, mais vraie, la réalité semble défier l'imaginai re. Un ver de 46 000 ans sort de son sommeil et se reproduit. Mythe ou découverte bouleversante ? L'étrangeté de la nature soulève des questions fascinantes. À vous d'y réfléchir ! Imaginez : la préhistoire revient soudain à la vie. Les glaciers, en pleine fonte, révèlent leurs secrets enfouis depuis des millénaires. Chaque craquement de glace paraît libérer une page

oubliée du passé. Bizarre, n'est-ce pas ? Pourtant, la nature agit sans prévenir. Ce qui était prisonnier réapparaît, chamboulant notre monde moderne. Les cycles se croisent, et les mystères enfouis s'imposent à la surface. Un frisson parcourt l'échine. La question se pose : que faire face à cet éveil inattendu ? Les certitudes vacillent. Les découvertes s'accumulent. La frontière entre le passé et le présent semble s'effacer, et l'avenir res-

te incertain. Cependant, c'est bien la réalité avec ce ver vieux de 46 000 ans qui a repris vie, comme le rapporte le Huffinton Post. Ce ver préhistorique : une résurrection et une reproduction qui défie les limites de l'entendement Certes, un ver « ressuscité » après 46 000 ans, c'est irréel, mais c'est néanmoins vrai. Les glaces éternelles de Sibérie ont libéré ce survivant, comme le signal le site Xataca...

Un bébé de 4 mois retrouvé mort dans le tiroir d'une commode d'un motel, les parents accusés de meurtre

Un couple de 38 et 21 ans a été placé en détention provisoire samedi 21 juin, accusé d'avoir enfermé leur petite fille de 4 mois dans le tiroir d'une commode fermé par une serviette. Un fait dont ils seraient coutumiers. « Les détails sont horribles. » Le dimanche 26 mai 2024, les policiers de Harris, ville du Texas, aux États-Unis ont été appelés suite à la mort d'un bébé de 4 mois, une petite Brookelynn. À leur arrivée au motel dans lequel les parents de l'enfant, Jeremy Fancher, 38 ans, et Destiny Campos, 21 ans, avaient élu domicile depuis un an, les forces de l'ordre ont découvert l'enfant « inconsciente » dans le tiroir d'une commode. Ils n'ont alors pu que la déclarer morte. Au fil de leur enquête, ils ont découvert qu'il s'agissait en réalité de l'endroit où dormait habituellement Brookelynn. « Quand ils voulaient être seuls ou au calme, ils l'enfermaient là », a affir-

mé l'arrière-grand-mère maternelle du bébé, Luann Simon, à KPRC. Avant de préciser que la mère de l'enfant « fermait le tiroir avec une serviette ». Une employée de l'établissement avait d'ailleurs déjà pris des photos du bébé dans le tiroir et averti sa direction de la situation. Et ce n'est pas tout. Selon la vieille dame, les policiers auraient aussi trouvé « des méthamphétamines dans la chambre » du motel. L'employée de l'hôtel assure, elle, que Destiny Campos « dormait souvent » et qu'elle avait « du mal à la réveiller ».

DES MÉTHAMPHÉTAMINES DANS LA CHAMBRE

Après la mort du nourrisson, le père avait allégué aux enquêteurs qu'il était au magasin et qu'à son retour, il avait trouvé le tiroir fermé, tandis que la mère a expliqué qu'elle dormait et qu'à son réveil, elle pensait son enfant en sécurité avec son père,

selon KRIV. Après un an d'enquête, la police a annoncé sur Facebook avoir arrêté Jeremy Fancher et Destiny Campos en cette fin du mois de juin. Tous deux sont accusés du « meurtre » de leur bébé, dont l'autopsie a révélé qu'elle était morte « par suffocation ». Ils ont été placés en détention provisoire dans deux prisons distinctes. Elle est enceinte de sept mois - d'un autre partenaire. « Nous sommes sur le point d'obtenir justice pour la petite Brookelynn », se félicite le shérif. Une nouvelle qui apporte un véritable « soulagement » à Luann Simon. « Ils ont vécu comme si de rien n'était » s'est-elle emportée, évoquant la « lenteur » de l'enquête. Quant à la peine qui devrait être réservée au couple, l'arrière-grand-mère a un avis bien tranché : « La peine de mort serait trop facile. J'aimerais les voir passer le reste de leur vie derrière les barreaux, à y penser tous les jours », a-t-elle insisté.

Finistère

Un homme poignardé à la gorge pendant la fête des écoles, deux suspects interpellés

La fête des écoles à Pont-l'Abbé dans le Finistère samedi soir, ne s'est pas vraiment passée comme prévu pour un homme de 25 ans qui a été poignardé à la gorge samedi soir, a-t-on appris dimanche auprès des gendarmes. Deux suspects ont été interpellés et placés en garde à vue. La victime a été opérée et « ses jours ne sont plus en danger », a déclaré Clément Beck, commandant de la compagnie de gendarmerie de Quimper, confirmant des informations du journal Le Parisien et de médias locaux. Les faits se sont produits peu après 21 heures. Un individu a poignardé la victime au niveau de la gorge alors qu'elle assistait à la fête, s'enfuyant immédiatement après, tandis que des secouristes présents sur place administraient les premiers

soins au blessé. Selon les gendarmes, c'est un témoin ayant relevé la plaque d'immatriculation du véhicule à bord duquel le suspect s'enfuyait en compagnie d'une femme qui a permis leur interpellation rapide. « On a pu identifier le propriétaire de la voiture et faire le lien avec l'une des deux personnes », a expliqué Clément Beck. Le véhicule recherché s'est présenté à l'une des adresses iden-

tifiées par les gendarmes qui sont parvenus « à l'immobiliser et à procéder à l'interpellation » vers 23h10, deux heures seulement après l'agression. Les deux suspects sont un homme et une femme. Si leurs motivations sont encore indéterminées à ce stade, les enquêteurs privilégient l'hypothèse d'un différend amoureux. « La victime connaissait un des deux auteurs », a indiqué Clément Beck.

Un hélicoptère médical percute un arbre et s'écrase lors de son décollage dans l'Illinois

Un hélicoptère médical avec trois membres d'équipage à bord effectuait un exercice d'entraînement à Hartford, dans l'Illinois, lorsqu'il s'est soudainement écrasé devant des spectateurs. L'hélicoptère a dérivé accidentellement vers l'arrière et a heurté un arbre, provoquant sa chute au sol et son embrasement. Le pilote et deux membres du personnel médical ont été blessés dans l'accident. Un rapport publié le 20 juin attribue la responsabilité de l'accident à une erreur du pilote.

SOCIÉTÉ | 13

Colombie

57 soldats “séquestrés” par des habitants

At moins 57 soldats colombiens sont “séquestrés” dimanche par des habitants d'une région du sud-ouest du pays où sévissent des guérillas, a affirmé un général de l'armée.

Un premier contingent militaire était déjà tombé aux mains de civils samedi alors qu'il menait une opération à El Tambo, dans ladite zone du canyon du Micay, avait indiqué l'armée dans un message envoyé à la presse.

Un deuxième groupe, qui se dirigeait vers El Plateado, dans la même région, a été séquestré par “environ 200 personnes” dimanche, a expliqué dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux le général de brigade Federico Alberto Mejia.

“Aujourd'hui, quatre sous-officiers et 53 soldats professionnels restent privés de liberté”, est-il précisé à l'écrit dans la publication.

“Cela s'appelle une séquestration”, a affirmé le général Mejia, évoquant une population civile infiltrée par des guérilleros.

Selon l'armée, les habitants ont reçu des ordres de l'Etat-major central (EMC), la principale dissidence de l'ex-guérilla FARC ayant refusé l'accord de paix avec le gouvernement de 2016. Ces faits sont fréquents dans les régions troublées de Colombie, où des organisations illégales se servent des locaux pour freiner la progression des forces officielles.

L'armée tente depuis des mois de pénétrer dans la zone enclavée du canyon du Micay, cruciale pour la production de cocaïne. En mars, 29 militaires et policiers y avaient été retenus, avant d'être relâchés deux jours plus tard. La Colombie traverse actuellement sa pire crise de ces dix dernières années, le chef de l'EMC ayant quitté la table des négociations avec le gouvernement.

Disneyland Paris

La police empêche le mariage d'un homme avec une fille de 9 ans

Un mariage privé impliquant une fillette de 9 ans a été interrompu à Disneyland Paris, déclenchant une intervention de la police et l'ouverture d'une enquête par le parquet de Meaux.

Quatre personnes de nationalité étrangère ont été placées en garde à vue suite à cet incident, dont le marié supposé âgé de 22 ans et la mère de l'enfant âgée de 41 ans.

Selon le procureur adjoint Alexandre Verney : « Les investigations, dont l'examen médical de la mineure, de nationalité ukrainienne, permettait de constater que celle-ci n'avait subi aucune violence, ni aucun acte contraint et que l'événement s'avérait être une mise en scène ; les convives étant eux-mêmes des figurants. »

Un mariage privé à Disneyland Paris a été interrompu, ce samedi 21 juin, lorsque le personnel a découvert que la « future mariée » était une fillette de 9 ans, déclenchant l'intervention immédiate de la police.

Quatre personnes ont été placées en garde à vue suite à cet incident, et une enquête a été ouverte par le parquet de Meaux. Contacté par 20 Minutes, le parquet a confirmé « qu'une enquête pénale a été ouverte par les fonctionnaires de police du commissariat de Chessy à la suite de faits supposés avoir été commis ce matin à Disneyland Paris. Quatre personnes de nationalité étrangère sont en garde à vue. L'enquête se poursuit actuellement sous la direction du parquet de Meaux. »

L'épisode, rapporté par Le Parisien, a laissé les employés de Disneyland « choqués par la situation », selon le quotidien. Le parc avait été en partie privatisé pour le mariage, comme c'est régulièrement le cas. Ce n'est qu'au moment de commencer la cérémonie que des membres du personnel du parc ont découvert que la future mariée était une fillette. La police a été immédiatement alertée et a pu intervenir rapidement pour faire cesser la cérémonie.

« Quatre personnes ont été interpellées et auditionnées : le marié supposé à l'origine de l'événement, présumé britannique et âgé de 22 ans, la mère de l'enfant, une Ukrainienne âgée de 41 ans et deux personnes de nationalité lettone, âgées de 55 ans et 24 ans », détaille auprès de 20 Minutes Alexandre Verney ; Procureur de la République adjoint de Meaux, Les investigations, dont l'examen médical de la mineure, de nationalité ukrainienne, permettait de constater que celle-ci n'avait subi aucune violence, ni aucun acte contraint et que l'événement s'avérait être une mise en scène ; les convives étant eux-mêmes des figurants. »



2

09h30 Amour, gloire et beauté
10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 Un fugitif dans ma maison
15h00 L'héritage de la honte
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h00 Tout pour la lumière
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
18h55 Météo
19h00 JT 20h
19h45 My Million
19h50 Petits plats en équilibre
20h10 Koh-Lanta
22h40 Une famille en or
23h00 New York Unité Spéciale
23h55 New York Unité Spéciale
00h40 New York Unité Spéciale



3

06h20 Conflict
07h07 La boîte à questions
07h12 L'Heureuse élue
08h40 Voyage en Autistan
09h36 La plus précieuse des marchandises
10h54 Têtâtête(s)
11h09 La boîte à questions
11h19 En aparté
11h54 Clique
12h28 The Agency
13h15 The Agency
14h05 The Killer
16h06 L'hebd'Hollywood
16h20 Les Trois Mousquetaires : Milady
18h11 La boîte à questions
18h19 Clique
18h56 En aparté
19h33 En aparté
20h10 Sarah Bernhardt, la Divine
21h47 Les Barbares
23h27 DGSI, la maison du secret
00h58 Clique
01h32 Le Procès du chien



07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h30 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 La meilleure boulangerie de France
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h35 Scènes de ménages
20h10 9-1-1
20h55 9-1-1
21h45 9-1-1
22h35 9-1-1
23h40 Appel à témoins : l'enquête continue
00h45 Appel à témoins : l'enquête continue
01h55 Appel à témoins : l'enquête continue
02h45 Programmes de la nuit

10h25 Chacun son tour
10h55 Tout le monde veut prendre sa place
11h24 Le maillot à pois, 50 ans au sommet
12h00 Journal 13h00
12h40 Journal Météo Climat
12h45 La p'tite librairie
12h50 Expression directe
12h55 Ça commence aujourd'hui
15h20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
16h55 Affaire conclue : la vie des objets
17h00 Tout le monde a son mot à dire
17h40 N'oubliez pas les paroles
19h00 Journal 20h00
19h58 Ma maison de A à Z
20h00 Mot de passe : le duel
20h10 Cash investigation
22h30 DGSE : la fabrique des agents secrets
23h55 Expression directe
00h00 Meurtres au paradis
01h00 Meurtres au paradis
11h25 Dans le rétro
11h26 ICI 12/13
13h20 Rex, chien flic
14h05 Rex, chien flic
15h35 La p'tite librairie
15h45 Duels en familles
17h05 Questions pour un champion
17h50 Journal Météo Climat
18h00 Consomag
18h05 Dans le rétro
18h10 Hors la ville
18h50 Tout le sport
19h10 Météo régionale
19h11 Le journal des talents
19h20 Dans le rétro
19h21 Un si grand soleil
19h40 Un si grand soleil
20h00 Un si grand soleil
21h40 Crime dans les Alpilles
23h40 S.T.O. Les oubliés de la victoire
01h10 La p'tite librairie
01h15 Samedi d'en rire
02h10 Cuisine ouverte
02h40 Enquêtes de région le mag
06h50 Invitation au voyage
07h35 Invitation au voyage
08h25 Les monuments sacrés
09h55 Le défi des bâtisseurs, la cathédrale de Strasbourg
11h25 Enquêtes archéologiques
12h00 La stérilisation forcée, un tabou en Europe
12h35 Les Buddenbrook, le déclin d'une famille
14h05 Les Buddenbrook, le déclin d'une famille
15h40 Pigeon vole !
16h25 Invitation au voyage
18h00 Associations de bienfaiteurs
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h00 Amérique latine, un continent sous influences
20h55 Amérique latine, un continent sous influences
22h50 L'Argentine dans la tourmente : Milei, le grand sauveur ?
00h50 Bye bye Tibériade

TÉLÉVISION

15



3

20h10

UN SI GRAND SOLEIL



L'enquête sur Iris prend un nouveau tournant après la découverte d'un cadavre. Florent avance sur deux fronts : piéger le suspect et resserrer les liens avec Cécile. Alix, confrontée à Bertrand pour une vente de terrain, devine une manipulation et fait appel à Claudine. Emma se heurte au repli de Lucas, préoccupé par des ennuis de santé qu'il n'explicite pas. Elle cherche des réponses. Lucas sollicite Alix pour intégrer la galerie. Parallèlement, Muriel et Boris vivent une relation discrète qu'ils choisissent d'assumer face à Élisabeth, qui accueille cette annonce sans enthousiasme.

Acteur: *Mélanie Maudran (Claire Estrela), Moïse Santamaria (Manu Léoni).*



20h10

SARAH BERNHARDT, LA DIVINE



En 1916, Sarah Bernhardt, vient de se produire avec succès au théâtre aux côtés de son complice Lucien Guitry. Elle se rend peu de temps après à l'hôpital, où elle doit être amputée d'une jambe. Peu de temps après l'opération, elle reçoit la visite de Sacha Guitry, qui a pris ses distances avec son père. Sarah décide de lui revenir sur son passé et celui de Lucien. Elle revient vingt ans en arrière, en 1896, au moment où se prépare la «journée Sarah Bernhardt», destinée à célébrer le talent de la très populaire actrice. C'est à cette période qu'elle apprend que Lucien, dont elle est amoureuse, a rencontré une jeune femme.



22h24

KOH-LANTA



L'aventure touche à sa fin. Ils étaient vingt-quatre candidats à convoiter les 100000 euros de récompense. Mais un seul triomphera. Après quarante jours d'efforts et de privations, trois d'entre eux s'affrontent lors de l'ultime épreuve mythique des poteaux. Deux d'entre eux seront départagés par le jury composé de leurs anciens camarades de jeu qui désignera le grand gagnant de cette édition marquée le plus grand coup de bluff de toute l'histoire de Koh-Lanta"et une course d'orientation palpitante.

Presentateur: Denis Brogniart



ORAN

31|24

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

05h47
20h22
93%
19 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

30-23
37-20
32-19
42-27
37-24
39-28

55ème anniversaire de l'Intifada de Zemla Des militants sahraouis violemment agressés

Des militants sahraouis ont été violemment agressés par les forces d'occupation marocaines à la fin d'un rassemblement commémorant le 55ème anniversaire de l'Intifada de Zemla, le soulèvement historique mené par feu Mohamed Sidi Brahim Bassiri, le 17 juin 1970, contre l'Espagne coloniale. Les forces marocaines, en uniforme et en civil, ont violemment battu les militants ayant participé à ce rassemblement, dont le président du comité sahraoui pour le droit à l'autodétermination, Ddach Mohamed et le membre de l'Initiative sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM), Mustapha Dah, ainsi qu'un défenseur des droits humains bien connu au Sahara occidental occupé, en occurrence Brahim Farrik, rapportent dimanche des médias sahraouis. Malgré l'interdiction stricte des rassemblements politiques sahraouis par le Maroc, les militants sahraouis se sont réunis pour honorer l'héritage de l'Intifada de Zemla, un moment décisif dans la lutte des Sahraouis pour la liberté. Les participants ont affirmé que ce soulèvement demeure un pilier de la résistance sahraouie et une source d'inspiration dans leur lutte continue pour l'indépendance et l'autodétermination du peuple sahraoui. Ils ont honoré, à cette occasion, Mohamed Hammia, un militant de la résistance civile de l'Intifada de Zemla, saluant son dévouement à la cause sahraouie. L'Intifada de Zemla constitue le premier soulèvement de masse au Sahara occidental lorsque des centaines de Sahraouis, menés par Bassiri, ont protesté contre le régime colonial espagnol à Laâyoune, rappelle la même source, soulignant que la réponse espagnole a été brutale: Bassiri est porté disparu et son mouvement a été écrasé. Aujourd'hui, le Maroc qui occupe militairement le Sahara occidental depuis 1975, accélère le rythme de répression des manifestations, interdisant toute commémoration de la résistance sahraouie, relève la même source, ajoutant que «la violente répression contre le rassemblement de cette année prouve que l'occupant craint encore le pouvoir unificateur de cette Intifada».



Ghaza

Plus de 50 morts dans des raids sionistes

Le ministère palestinien de la Santé a annoncé, ce lundi, que 53 Palestiniens ont été tués dans des raids sionistes continus sur la bande de Ghaza depuis hier dimanche, mettant en garde contre un effondrement imminent des services de laboratoire et des banques de sang en raison d'une grave pénurie de fournitures médicales. Dans un communiqué, le ministère a précisé que 22 personnes ont été tuées dans le sud de la bande de Ghaza, dont sept près d'un centre de distribution d'aide américaine au nord-ouest de Rafah, et sept autres dont les corps ont été extraits de différentes zones à l'est de Khan Younès. Par ailleurs, six personnes ont été tuées et d'autres blessées lors d'un bombardement sur la zone d'Al-Mawasi. Deux autres personnes sont décédées de leurs blessures précédemment subies à Khan Younès. Dans le centre de la bande de Ghaza, sept personnes ont été tuées, dont quatre membres d'une même famille, lors d'un bombardement sioniste ayant visé leur maison dans le



quartier d'Al-Farouk, à l'est de la ville de Zawaida. Un enfant a également été tué dans une attaque de drone contre une maison dans le même quartier. Des appartements résidentiels dans les camps de Nuseirat et Bureij ont été ciblés, causant la mort de deux autres personnes. Dans la ville de Ghaza et le nord de la bande,

13 personnes ont été tuées, dont deux enfants et une femme, lors d'attaques contre des maisons dans le quartier d'Al-Tuffah et la zone de Saftawi. De plus, neuf personnes ont été tuées lors d'un bombardement d'artillerie visant des personnes rassemblées près de la zone d'Al-Waha, au nord-ouest de la bande.

Face à la situation tendue au Moyen-Orient

L'Irak suspend des projets pétroliers

La situation géopolitique tendue au Moyen-Orient pousse l'Irak à reporter plusieurs projets pétroliers en raison de difficultés logistiques et sécuritaires croissantes. Le ministère irakien du Pétrole confirme ces reports, précisant que la fermeture prolongée de l'espace aérien du pays empêche l'arrivée de travailleurs étrangers sur les sites d'exploitation. Malgré ces contraintes opérationnelles, les niveaux actuels de production et d'exportation de pétrole demeurent conformes aux quotas établis par l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole et ses alliés (OPEP+). Les autorités irakiennes étudient néanmoins des solutions alternatives à la voie maritime du détroit d'Ormuz pour préserver leurs capacités d'exportation pétrolière. Par ailleurs, l'Irak dépend fortement des importations de gaz naturel iranien pour produire une part



significative de son électricité. Ces importations représentent environ 30 % de la production électrique nationale. Bien que ces approvisionnements restent stables pour l'instant, le pays a déjà subi par le passé des interruptions de livraison en raison des be-

soins domestiques iraniens, créant des situations critiques de pénurie électrique. En mai dernier, une réduction importante de gaz iranien avait entraîné une perte substantielle de capacité électrique, estimée à 3,5 gigawatts. Selon les prévisions initiales du ministère irakien de l'Électricité, ces difficultés pourraient s'aggraver dans les mois à venir, nécessitant une consommation accrue de produits pétroliers pour compenser le manque de gaz. Cette substitution implique des ajustements complexes dans la logistique de distribution et dans la gestion des stocks de combustibles liquides. L'expérience passée montre toutefois que les capacités logistiques internes de l'Irak n'ont jamais permis une compensation totale des déficits de gaz par l'utilisation des dérivés pétroliers. En raison de l'aggravation du contexte sécuritaire régional, plusieurs compagnies pétrolières internationales opérant en Irak adoptent actuellement des mesures préventives destinées à assurer la sécurité de leur personnel expatrié. Certaines entreprises envisagent même des plans d'évacuation alternatifs vers la Turquie, en cas d'urgence. Le gouvernement américain a d'ailleurs demandé récemment le départ du personnel diplomatique non essentiel d'Irak, soulignant le sérieux des risques sécuritaires en cours.

Damas

22 morts et une soixantaine de blessés dans un attentat-suicide dans une église

Un attentat-suicide a visé, dimanche 22 juin, l'église Saint-Elie, à Damas, a annoncé le ministère de l'intérieur syrien, affirmant qu'un membre de l'organisation djihadiste Etat islamique (EI) était à l'origine de l'attentat. "Un kamikaze affilié au groupe terroriste Daech [acronyme arabe de l'EI] est entré dans l'église Saint-Elie, a ouvert le feu et s'est fait exploser avec une ceinture explosive" a déclaré le ministère dans un communiqué. Selon le dernier bilan du ministère de la santé, l'attentat a fait 22 morts et 63 blessés. "Des ambulances évacuent les blessés et les victimes du site de l'explosion" à la suite de cet "attentat terroriste", a fait savoir l'agence de presse officielle SANA. Des journalistes sur place ont vu les secouristes évacuer des gens après cet attentat, qui a également endommagé l'église où des débris de bois et des icônes étaient éparpillés au sol, jonché de flaques de sang. L'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), qui a également rapporté l'incident, affirme de son côté qu'"au moins trente citoyens chrétiens ont été tués ou blessés" lors de l'attaque. "L'église était bondée de fidèles au moment de l'attentat", ajoute l'ONG, basée au Royaume-Uni, selon laquelle l'explosion a provoqué un mouvement de panique. L'émissaire des Nations unies pour la Syrie, Geir Pedersen, a "condamné avec la plus grande fermeté l'attaque terroriste contre l'église Saint-Elie" et "exprimé son indignation face à ce crime odieux" dans un communiqué.